

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	iv
GLOSSAIRE.....	vi
LEXIQUE.....	vii
ACRONYMES.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
Première partie : CADRAGE CONTEXTUEL ET CONCEPTUEL DU SUJET.....	3
Chapitre 1. Contexte du sujet et conceptualisation.....	4
Chapitre 2. Les conditions géographiques du milieu.....	18
Deuxième partie : L'INSCRIPTION SPATIALE DE LA CROISSANCE URBAINE À AMBOHIMAHASOA.....	27
Chapitre 3. Une petite ville spatialement structurée.....	28
Chapitre 4. Les mutations spatiales de la ville.....	40
Troisième partie : LES DÉFIS DE LA PLANIFICATION SPATIALE.....	49
Chapitre 5. Les problèmes de la planification spatiale dans la ville d'Ambohimahasoa...50	50
Chapitre 6. Les perspectives de développement de la ville.....	61
CONCLUSION GÉNÉRALE	71
BIBLIOGRAPHIE.....	73
ANNEXES.....	77
TABLE DES MATIÈRES.....	84

RÉSUMÉ

Actuellement le phénomène d'urbanisation, plus particulièrement dans les pays du Sud connaît un développement spectaculaire. Néanmoins, faute des moyens et de gouvernance responsable, les pays pauvres se heurtent au défi de la mise en place de politique et la mise en œuvre d'une planification urbaine efficace afin d'améliorer le cadre de vie des citadins. La situation dans les villes des pays pauvres se résume au dysfonctionnement suivant : la stratégie appliquée ne suit pas le rythme exponentiel de la croissance démographique. Les problèmes complexes de planification urbaine favorisent le désordre dans les villes.

L'objectif de ce projet de recherche fait référence aux enjeux de la planification spatiale au sein de la ville d'Ambohimahasoa. La démarche a été axée sur la recherche de réponses auprès des autorités locales et des acteurs de l'aménagement du territoire. Le but est de déterminer les éventuels blocages dans l'élaboration et l'application d'un plan d'urbanisme réglementaire et opérationnel. Les idées essentielles décortiquées dans ce mémoire reposent sur une interprétation spatiale de la croissance urbaine dans une ville secondaire de taille moyenne telle que le cas d'Ambohimahasoa (27 232 habitants en 2016).

Ambohimahasoa est une ville relais, localisée sur la Route Nationale 7. Située à 347 km de la capitale, elle constitue une plaque tournante de la région Sud et Sud-Est de notre pays. En effet, elle se trouve juste à 20 km de la bifurcation de la Route Nationale 25 qui mène vers Manakara. Cependant, comparée à d'autres centres urbains des Hautes Terres Centrales de Madagascar, notre zone d'étude est en retard en matière de la maîtrise de l'urbanisation et de planification spatiale.

Comme dans toute autre agglomération, les activités responsables de l'organisation du milieu urbain sont bel et bien présentes à Ambohimahasoa. La majorité des constructions s'implantent sur une structure linéaire le long de la Route Nationale 7. Plus de 80% des activités reliées au commerce trouvent leur inscription spatiale dans cette zone. Pourtant, la majorité de la population occupant cette zone ne respectent pas les règles d'urbanisme. Par ailleurs, au niveau de la gouvernance municipale, on constate une difficulté à mettre en œuvre dans l'outil de planification urbaine comme le Plan d'Urbanisme Directeur et l'application du règlement d'urbanisme.

•**Mots-clés** : Ambohimahasoa, ville, planification spatiale, aménagement urbain, urbanisme.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES CARTES

Carte 1. Localisation de la zone de recherche	6
Carte 2. Densité de la population au sein de la commune en 2016.....	22
Carte 3. Organisation spatiale de la ville d'Ambohimahasoa	30
Carte 4. Aires d'influence spatiale des fonctions les plus dynamiques de la ville.....	33
Carte 5. Inscription spatiale des activités le long de la RN 7	35
Carte 6. Occupation du sol dans la ville d'Ambohimahasoa	37
Carte 7. Délimitation de l'espace urbanisée de la ville d'Ambohimahasoa.....	39
Carte 8. Les zones d'extensions de la ville d'Ambohimahasoa	45
Carte 9. Localisation des services urbains de base dans la CUAM	59

LISTE DES FIGURES

Figure 1. L'armature urbaine malgache	8
Figure 2. Évolution du nombre de la population dans la CUAM entre 2008 et 2016.....	20
Figure 3. Répartition des activités au sein de la ville	20
Figure 4. Organigramme de la CUAM.....	51
Figure 5. Démarche pour l'octroi d'un permis de construire	54

LISTE DES PHOTOS

Photo 01. Hôtels et restaurants à Avaradrova	23
Photo 02. Institutions de services dans la ville d'Ambohimahasoa	24
Photo 03. Le bâtiment de la préfecture.....	29
Photo 04. Le lycée Gervais Protais	31
Photo 05. Le marché journalier d'Antalata	32
Photo 06. Une construction récente à Ankiboka Ambany	43
Photo 07. Dynamisme des nouvelles constructions le long de la descente d'Andondona	44
Photo 08. Les deux îlots d'habitations	46
Photo 09. Une construction illégale dans le quartier d'Antalata centre	53
Photo 10. L'alignement de bâtis le long de la RN 7	55
Photo 11. L'occupation illicite par les commerçants sur la RN 7	56
Photo 12. La pénurie en eau dans le quartier d'Antalata centre.....	57
Photo 13. Dégradation des VRD dans le secteur d'Antaninarenina.....	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01. La situation actuelle d'outils de planification spatiale à Madagascar	12
Tableau 02. Profils des acteurs et personnes enquêtées	15
Tableau 03. Nombres et catégories des autorités enquêtées	15
Tableau 04. Nombres et catégories des personnes ressources	16
Tableau 05. Les activités commerciales sur le bord de la RN 7	23
Tableau 06. Les établissements scolaires au niveau de la CUAM en 2016	25
Tableau 07. Droit de permis de construire et autres.....	54
Tableau 08. Les droits de place et diverses taxes dans les marchés.....	55
Tableau 09. Récapitulatif des recettes fiscales prévisionnelles de la CUAM en 2017	63
Tableau 10. Résultats des CA des trois dernières années de la CUAM (en Ariary)	63

GLOSSAIRE

- Betsileo** : le royaume Betsileo fait partie des plus importants groupes ethniques de Madagascar. Sa population s'est installée dans une grande étendue de la partie méridionale des Hautes Terres Centrales de Madagascar.
- Dahalo** : littéralement signifie voleurs de bœufs. Le mot *dahalo* est aussi utilisé pour désigner une association de malfaiteurs dans les campagnes.
- Fokontany** : le Fokontany est la plus petite subdivision administrative de base de Madagascar. Instauré depuis 1976, il regroupe plusieurs hameaux.
- Rova** : toujours installé au sommet des collines, le Rova est une enceinte royale protégée et fortifiée, ou encore et plus généralement, une palissade faite de bois, pointue et entourant la résidence de souverain pendant la période de royaume de Madagascar.

LEXIQUE

- Aménagement :** action volontaire réalisée dans l'espace naturel. L'aménagement vise une meilleure répartition des hommes et de leurs activités dans le territoire afin de le rendre compétitif.
- Planification :** considérée comme un outil et un instrument de l'aménagement, la planification est une stratégie, une politique de développement.
- Quartier :** un fragment de l'espace urbain ayant une certaine individualité qu'il tire de l'aspect de ses maisons, de la richesse de ses habitants et de la nature de ses activités. Dans les centres urbains, le quartier représente approximativement un territoire d'un Fokontany.
- Taxi-brousse :** moyen de transport en commun qui relie le réseau des villes malgaches quel que soit leur hiérarchie et leur taille démographique. Il assure le déplacement quotidien des voyageurs.

ACRONYMES

BF	: Borne Fontaine
CA	: Compte Administratif
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CHD I	: Centre Hospitalier de District niveau I
CIRTOPO	: Circonscription Topographique
CISCO	: Circonscription Scolaire
CLAC	: Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CR	: Commune Rurale
CSB II	: Centre de Santé de Base niveau II
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
CUAM	: Commune Urbaine d'Ambohimahasoa
EP	: Eaux Pluviales
EPP	: École Primaire Publique
EU	: Eaux Usées
FCE	: Fianarantsoa Côte Est
IFPB	: Impôts Fonciers sur les Propriétés Bâties
IFT	: Impôts Fonciers sur les Terrains
INSTAT	: Institut National de la STATistique
M2PATE	: Ministère auprès de la Présidence en charge des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement
OAT	: Observatoire de l'Aménagement du Territoire
OPUDi	: Opérationnelle de Plan d'Urbanisme Directeur
PCD	: Plan Communal de Développement
PUDé	: Plan d'Urbanisme de Détails
PUDi	: Plan d'Urbanisme Directeur
RN	: Route Nationale
STC	: Service Technique Communal
STD	: Service Technique Déconcentré
SUB	: Service Urbain de Base
VRD	: Voies et Réseaux Divers
ZAP	: Zone Administrative Pédagogique

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Actuellement, les villes sont considérées comme des organismes dévoreurs d'espaces. Le phénomène d'urbanisation qui est un processus de croissance de la population urbaine et d'extension des villes traduit l'ampleur de cette situation. Les villes surtout celles des pays pauvres et des pays émergents attirent la population grâce aux nombreuses fonctions qu'elles peuvent attribuer. Parallèlement à cette augmentation rapide du nombre des citadins, la gestion et la gouvernance de ces villes sont souvent difficiles et complexes d'autant plus qu'elles se développent de manière chaotique et sans planification au niveau de l'espace.

Faisant partie des pays sous-développés, les villes malgaches souffrent encore de ces problèmes. Plus de 200 000 habitants supplémentaires s'installent en milieu urbain chaque année et parmi les 172 localités reconnues comme villes, seulement 15 disposent d'un outil de planification urbaine comme le Plan d'Urbanisme Directeur (M2PATE, 2013). La majorité des centres urbains de Madagascar est formée par des quartiers informels, non structurés et qui ont été créés en dehors du cadre réglementaire de l'urbanisation (PNATH, 2006).

Depuis plusieurs années, les dirigeants de notre pays ont toujours priorisé le milieu rural du fait que 63% des malgaches sont tous des ruraux (INSTAT, 2014). L'amélioration de la gouvernance urbaine n'est pas priorisée par l'État, pourtant, le milieu urbain constitue un moteur de croissance économique pour le pays. Nous avons choisi de faire une recherche sur ce point. Ainsi, le sujet s'intitule : « ***Les enjeux de la planification spatiale au sein de la ville d'Ambohimahasoa, Région Haute Matsiatra*** »

Le choix du sujet sur l'étude de la planification spatiale dans ville d'Ambohimahasoa s'explique par trois grandes raisons. Premièrement, un constat négatif sur l'intensification du désordre, le développement spontané des petites villes malgaches nous a donné une volonté d'élargir des recherches sur ce sujet. Deuxièmement, notre choix sur ce projet a été à la fois guidé par notre volonté de travailler dans le domaine de l'urbanisme réglementaire et opérationnel ainsi que par l'ambition de devenir un géographe-urbaniste. Enfin, la fine connaissance du lieu en tant qu'originaire de la ville nous permet de bien approfondir le sujet.

Afin de mieux traiter le sujet, il convient d'établir la problématique suivante : « ***Quels sont les problèmes et les défis de la planification urbaine au sein de la ville d'Ambohimahasoa ?*** »

Pour y répondre en détail minutieusement, il est également nécessaire de se focaliser sur les questions secondaires suivantes :

- Quelles sont les conditions géographiques du milieu qui influencent l'organisation spatiale de la ville d'Ambohimahasoa ?
- Comment se fait l'organisation spatiale de la ville ?
- Quels sont les facteurs, les enjeux et les problèmes d'extensions spatiales de la ville d'Ambohimahasoa ?
- En quoi la gouvernance urbaine affecte-t-elle gravement la planification spatiale au sein de la ville d'Ambohimahasoa ?
- Quelle est la perspective de maîtrise du développement urbain pour la ville d'Ambohimahasoa ?

À travers ces questions, le présent mémoire vise à analyser les différents éléments dans lesquels et autour desquels tournent l'organisation spatiale de la ville d'Ambohimahasoa. Il vise également à interpréter les problèmes de l'urbanisme et de planification dans les petites villes tel est le cas de notre ville d'étude.

Pour mieux structurer l'interprétation du sujet, les hypothèses de départ qui découlent de ces objectifs se résument comme suit :

- Malgré les différents problèmes, la ville d'Ambohimahasoa polarise bien son espace.
- La mise en place d'un outil de planification est une nécessité pour la ville.

La ville d'Ambohimahasoa constitue l'un des sept chefs-lieux de district de la région Haute Matsiatra. Elle se trouve à 58 km au Nord de la métropole régionale de Fianarantsoa. Ses coordonnées géographiques sont respectivement les suivantes : 21°06' de latitude Sud et 47°12' de longitude Est.

Pour apporter la lumière aux questions susmentionnées, nous avons franchi quelques étapes qui ont débuté par une longue période de documentation. Celles-ci nous ont permis d'acquérir de nombreuses connaissances, des informations et des pistes de réflexion sur notre sujet. Nombreux de ces ouvrages, en relation avec le thème, ont apporté des orientations pour renforcer notre source documentaire. Cette étape est suivie des enquêtes auprès des acteurs de la ville. Puis, une analyse cartographique nous a permis d'avoir une vision sur l'ensemble de l'espace et de son organisation. Le but est de dégager les réalités en ce qui concerne la planification spatiale de la ville d'Ambohimahasoa. Enfin, la démarche s'est terminée par la rédaction de cet ouvrage.

Ainsi, ce mémoire comportera trois grandes parties : la première concernera le contexte général et la démarche de recherche. La deuxième partie avec les premiers résultats expliquera l'inscription spatiale de la croissance urbaine à Ambohimahasoa, et la troisième partie sera consacrée aux défis de la planification spatiale dans la ville d'Ambohimahasoa.

Première partie

**CADRAGE CONTEXTUEL ET CONCEPTUEL
DU SUJET**

Chapitre 1. CONTEXTE DU SUJET ET CONCEPTUALISATION

D'emblée, il est essentiel de définir le contexte de la ville d'Ambohimahasoa avant d'approfondir et de comprendre les notions et concepts qui concernent la planification spatiale. Il convient également de détailler et d'expliquer la démarche adoptée, aboutissant à cette recherche.

1.1 Historique et cadrage spatial de la ville d'Ambohimahasoa

L'analyse du fondement de la ville à travers son histoire et sa localisation dans l'espace est essentielle pour mieux éclaircir le sujet.

1.1.1 Une ville stratégique du royaume Betsileo

L'historique de la première implantation humaine dans la ville d'Ambohimahasoa remonte au XVII^{ème} siècle où la région a été le berceau des royaumes du centre de l'ethnie *Betsileo* créée par Andriamanalina. La colline de Lanjaina, un grand village du côté Ouest de la ville actuelle, a été le premier site occupé par les premiers habitants. En 1893, sous le commandement de Ramanamiraondy, l'État malgache y avait délocalisé les centres administratifs sur l'actuel site à cause d'une épidémie. D'où la nouvelle ville, qui fut appelée « *Ambohimahasoa* ».¹

Le nom « *Ambohimahasoa* » renvoie, grâce à son nom, à l'image d'un endroit qui est reconnu pour le bonheur, car c'est dans ce lieu que Ramanamiraondy a trouvé la guérison de son fils. En effet, le mot « *Ambohimahasoa* » provient de la composition de « *vohitra* » qui signifie colline et de « *mahasoa* » qui conduit à un état de bien être, de ce qui est bien. Il s'ensuit que le terme « *Ambohimahasoa* » signifie littéralement « *la colline du bien-être* ».

La création de la ville aussi est étroitement liée à la présence de deux routes nationales, celles de la nationale 7 et de la nationale 25. À l'époque, la voie de desserte qui mène vers la région Sud-Est de Madagascar se trouve à 2 km, à la sortie de la ville. Les colonisateurs, étant conscients de l'importance de cette situation, ont fait de la ville un lieu de stockage des produits agricoles qui par la suite, sont acheminés et exportés vers le port de Manakara. Ainsi, la ville a joué un rôle de taille alors que la ligne ferroviaire Fianarantsoa Côte Est qui relie aujourd'hui Manakara à Fianarantsoa n'existe pas encore.

¹ RAKOTOARIVELO A. (2010), « *La commune urbaine d'Ambohimahasoa et ses environs immédiats, région Haute Matsiatra* », mémoire de Maîtrise de Géographie, juin 2010, pp. 5

En 1932, Ambohimahasoa a tenu également une place importante dans l'économie nationale grâce à l'usine de conserverie fondée par P. LABORDE et P. LACHAIZE. Par ce fait, la ville fut la 3^{ème} localité à avoir bénéficié de l'électricité dans tout Madagascar parce que les fondateurs de cette industrie ont distribué gratuitement leur surplus d'énergie à la population de l'agglomération.

1.1.2 Ambohimahasoa : une plaque incontournable du grand Sud malgache

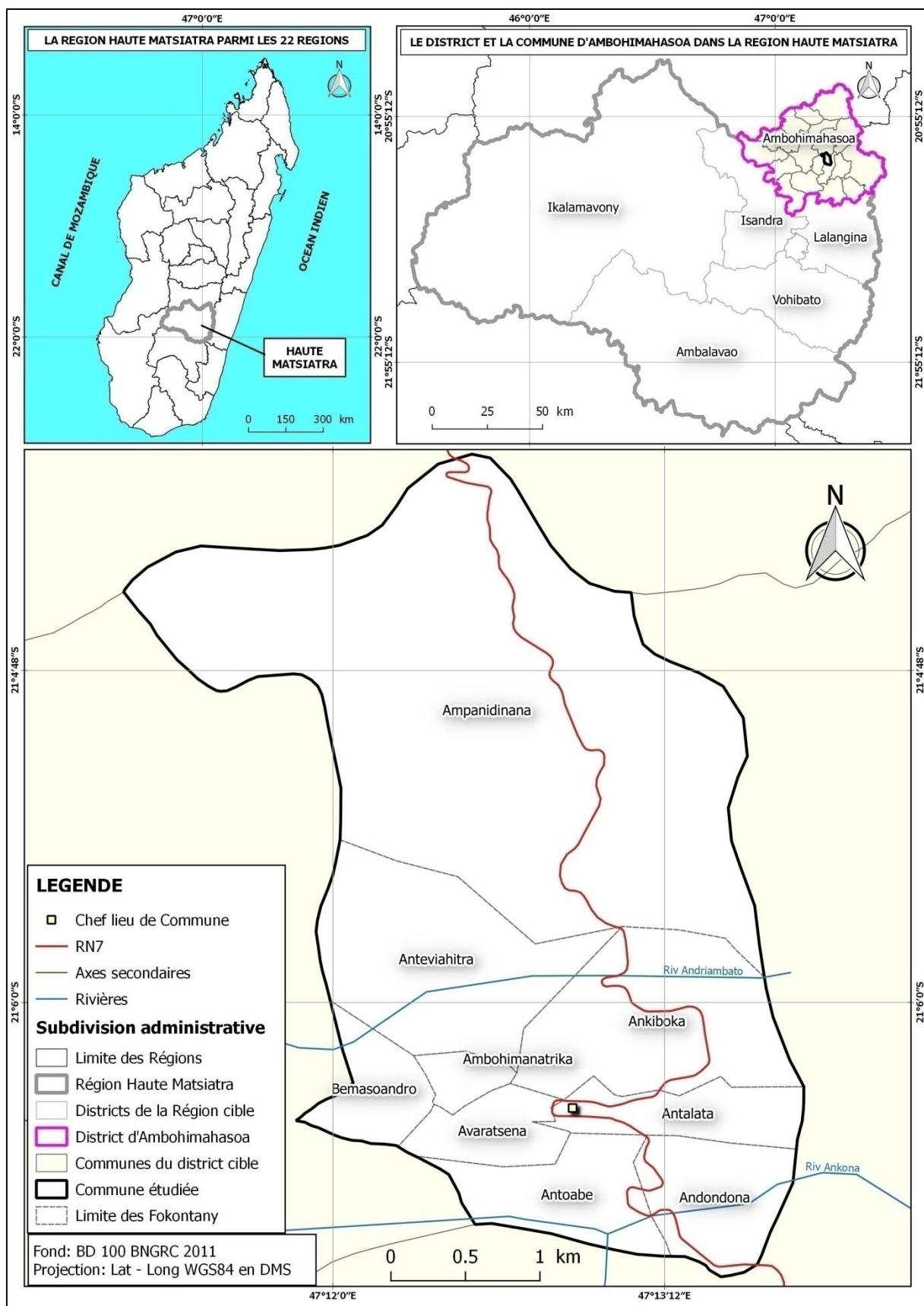
La ville d'Ambohimahasoa se trouve au cœur du réseau urbain des Hautes Terres Centrales de Madagascar. Située à 347 km d'Antananarivo, la capitale du pays, et à 58 km au Nord de la métropole régionale de Fianarantsoa, Ambohimahasoa est une ville carrefour sur l'axe de la Route Nationale 7. La commune urbaine d'Ambohimahasoa se situe entre les méridiens 21°4' Sud et 21°6' Sud, et entre les parallèles 47°11' Est et 47°13' Est. Elle s'étend sur une superficie de 13,81 km² et est bordée au Nord par la commune rurale de Vohiposa, au Sud et à l'Est par la commune rurale d'Ampitana et par la commune rurale d'Ankerana à l'Ouest (cf. carte 1).

Du point de vue administratif, Ambohimahasoa fait partie intégrante de la région Haute Matsiatra et est composée de 9 Fokontany dont Antalata, Ampanidinana, Ankiboka, Anteviahitra, Antoabe, Ambohimanatrika, Avaratsena, Andondona, Bemasoandro. À la fois chef-lieu de district et chef-lieu de commune, la ville se place juste en 45^{ème} position après la ville de Vatomandry dans le classement du forum national urbain 2015 des centres urbains de Madagascar tandis qu'Antananarivo, Toamasina et Antsirabe occupent respectivement la première, la deuxième et la troisième place.² Ce classement rang/taille des villes est déterminé en fonction du nombre d'habitant de chaque localité ayant plus de 5 000 habitants.

À Madagascar, l'armature urbaine nationale est marquée par le poids important de la métropole d'Antananarivo et par le dynamisme de la trame urbaine des Hautes Terres Centrales sur l'axe de la RN 7 (villes bordières et produits spécifiques). La ville d'Ambohimahasoa fait partie de cet axe fondamental de croissance économique. Dès lors, l'organisation spatiale de la ville dépend largement de la présence de cette voie de communication.

² In forum national urbain, « Pour des villes prospèrent et durable », oct. 2015

Carte 1. Localisation de la zone de recherche



Source : conception et arrangement de l'auteur, juil. 2017

1.2 Analyse conceptuelle

Comme le thème principal de ce travail se penche sur la planification spatiale en milieu urbain, la connaissance des différentes notions et concepts se rapportant au sujet nous permet de bien définir le terrain de recherche.

1.2.1 Notions et concepts

Il est nécessaire alors d'expliquer quelques concepts et notions qui ont des liens et des rapports avec la géographie urbaine et l'urbanisme.

- **Ville**

« C'est une agglomération d'immeubles et de personnes de quelque importance, qui à l'origine se distinguait de la campagne agricole. »³

« C'est une agglomération aux fonctions quasi-exclusive non-agricoles, formant une centralité par rapport à l'espace rural ambiant, auquel elle confère une certaine impulsion ; la ville est structurante d'espace. »⁴ Alors, la notion de ville fait référence à un espace structuré qui comporte plus d'entités, un espace de vie et d'activités. En outre, une ville est aussi un lieu d'échanges, de concentration et d'accumulation (P. LE GALES, 1993).

D'après la définition statistique de la conférence de Prague (1966), laquelle a une valeur universelle, une agglomération accède au rang d'une ville, lorsqu'elle répond aux trois critères suivants :

- Le critère spatial : un groupement d'habitation compact dans lequel aucune habitation n'est distante des autres de plus de 200 mètres ;
- Le critère démographique : dans tous les cas, ce groupement compte au moins 10 000 habitants ;
- Le critère fonctionnel : l'effectif vivant de l'agriculture ne doit pas dépasser les 25 %.

Pour la réalité urbaine malgache, seul le critère démographique est retenu dans la définition du terme « *ville* ». Ainsi, à Madagascar, on appelle ville toute localité ayant une population de 5 000 habitants et plus (code de l'urbanisme, 2004).

³ BRUNET R. et Al (1993), « *Les mots de la Géographie* », dictionnaire critique, collection « Dynamique du territoire », nouvelle édition, Paris, sept. 1993, pp. 508

⁴ WACKERMANN G. (2005), « *Dictionnaire de géographie* », éd. Ellipses, Paris nov. 2005, pp. 404

- **Petite ville**

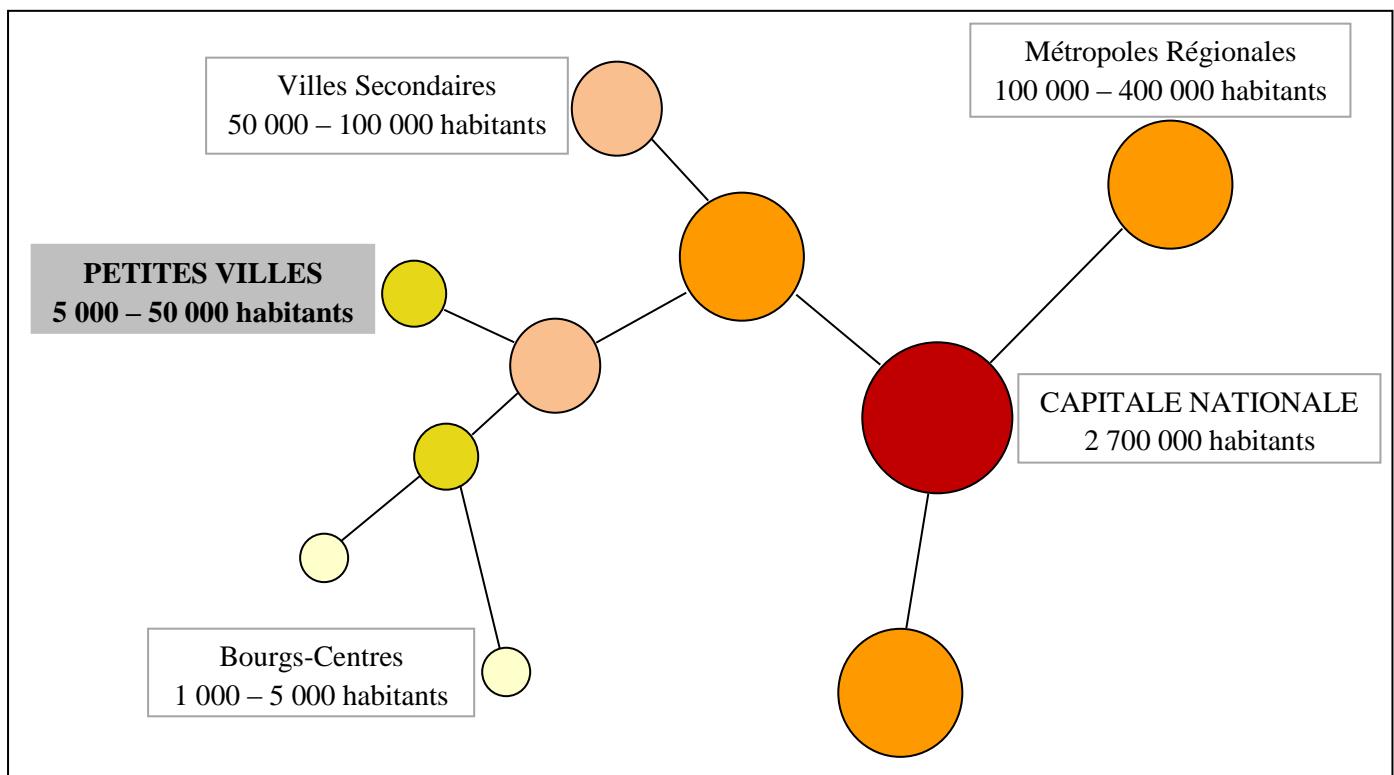
La petite ville « *est le premier niveau authentiquement urbain bien distinct du système villageois, mais le dernier échelon en contact direct avec la campagne et la vie rurale.* » (G. SAUTTER, 1978).

Dans l'armature urbaine malgache, toutes les localités ayant 5 000 à 50 000 habitants sont appelées petite ville et sont au quatrième niveau de la hiérarchie urbaine (cf. figure 1). La ville d'Ambohimahasoa est alors une petite ville parce qu'en 2016, elle comptait 27 232 habitants.

Les petites villes, malgré leur dimension, jouent un rôle considérable dans le fonctionnement du réseau urbain. Il en existe trois prototypes à Madagascar :

- Les pôles relais où les fonctions de services sont dépendantes de la présence d'un axe routier de grande importance
- Les villes qui accèdent à un statut administratif confirmé à travers son histoire
- Les villes qui ont pour fonction d'encadrement et de desserte du territoire

Figure 1. L'armature urbaine malgache



Source : confection de l'auteur, oct. 2017 ; BD : PNUD/DESD (1993), INSTAT (2000), PNATH (2006) et BANQUE MONDIALE (2010)

- **Planification spatiale**

La planification spatiale est une pratique de l'urbanisme réglementaire. Elle est décrite comme « *un dispositif politique ayant pour objectif la prédiction du contexte et la mise en cohérence des actions, publiques et privées, dans un domaine et/ou un espace, pour une durée et à une échéance déterminée.* » Selon les dires de J. LEVY et M. LUSSAULT.⁵

Pendant la période de la révolution industrielle, en Angleterre, les villes ont connu une croissance rapide, alors les responsables de la gouvernance ont mis en place des dispositifs pour contrôler ce phénomène. C'est ainsi que les plans d'organisation de l'espace urbain (master plan) à l'échelle des villes sont apparus au début du XX^{ème} siècle (en 1909 pour la Grande-Bretagne et en 1919 pour la France). La planification va définir la vocation de l'usage des sols en identifiant les différents zonages et en se focalisant sur l'équilibre du développement spatial.

La planification spatiale est aussi la traduction d'une division de développement que ce soit à court ou à long terme. Elle consiste à répartir les activités urbaines dans l'espace afin de corriger le déséquilibre spatial de leur implantation. « *C'est l'organisation de l'activité, ou du développement économique selon un plan.* »⁶ « *La planification urbaine avait pour objectif l'aménagement des infrastructures nécessaires à la croissance économique.* » (P. LE GALES, 1993).

À Madagascar, nombreux sont les documents de référence et d'orientation qui encadrent les centres urbains. Pour le cas des petites villes, ces outils sont classifiés comme suit :

- Le plan communal de développement ou PCD, qui est le premier outil de planification au niveau communal
- Le schéma d'aménagement communal ou SAC, qui établit les grandes lignes directrices de l'aménagement du territoire de la commune
- Le schéma simplifié d'urbanisme ou SSU, qui est souvent utilisé pour l'attribution de permis de construire

À cette liste s'ajoute le plan d'urbanisme directeur ou PUDi. Ce plan vise une meilleure disposition des activités dans les 15 ans à venir et encadre tous les projets d'aménagement dans les villes. Avec le plan d'urbanisme de détails (PUDé) et le plan

⁵ Art. « *Planification* » in LEVY J., LUSSAULT M. (2003), « *dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* », Paris, Belin, 2003 pp. 720 – 721

⁶ BRUNET R. et Al (1993), « *Les mots de la Géographie* », dictionnaire critique, collection « *Dynamique du territoire* », nouvelle édition, Paris, sept. 1993, pp. 388

simplifié d'urbanisme (PSU), il définit précisément les actions d'aménagement qu'on devrait exécuter. Ainsi, ce plan d'urbanisme est une référence dont le but est de pouvoir mettre en ordre une gestion rationnelle dans le territoire pour aboutir à la valorisation optimale de l'espace.

- **Plan d'urbanisme directeur ou PUDi**

Le plan d'urbanisme est un outil, un instrument de mise en œuvre de l'aménagement du territoire. D'après la direction de l'OAT, le PUDi « *est un outil d'urbanisme réglementaire, un outil essentiel à la réalisation et à la maîtrise du développement économique, social, culturel au niveau d'une agglomération qui peut comprendre une ou plusieurs communes urbaines et/ou parties ou totalités d'une ou plusieurs communes rurales limitrophes.* » À l'échelle nationale, les villes qui ont plus de 10 000 habitants doivent s'en apprivoier.

Considéré comme un outil d'aménagement des espaces urbains et de gestion de la croissance urbaine, « *le plan d'urbanisme directeur est un instrument de planification visant l'ensemble du territoire d'une municipalité. Il a pour objet d'établir, en fonction des besoins locaux, de divers types de potentiels et de contraintes du milieu et les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité, les infrastructures et équipements urbains, les grandes affectations du sol c'est-à-dire la répartition spatiale des diverses fonctions urbaines ou rurales auxquelles le sol est destiné et les densités d'occupation du sol.* »⁷

Le PUDi est également un document-cadre où l'on peut trouver quelques éléments clés du développement de la ville. Il est une référence pour « *optimiser l'utilisation de l'espace, préserver les patrimoines, les paysages naturels et urbains remarquables ; pour la prévention les risques naturels prévisibles, la classification des espaces constructibles pour satisfaire des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'infrastructures et d'équipements, d'activités économiques, et la maîtrise des besoins de déplacements.* »⁸

Un document de PUDi doit comporter et avoir les éléments suivants :

- Des documents graphiques comprenant des cartes (zonage, tracé de principales voies, les avant-projets directeurs d'alimentation en eau et assainissement...)
- Des documents écrits : présentant une vision stratégique du développement urbain, économique, environnemental, culturel et social ; secteur à couvrir par un PUDé
- Un règlement fixant les règles et servitudes relatives à l'utilisation du sol

⁷ OAT (2013), « *Bien gérer les informations territoriales pour mieux agir* », pp. 6

⁸ *Ibid.*

1.2.2 Contexte de la planification spatiale

Nous avons pris le contexte de planification spatiale de l’Afrique puisque Madagascar est un des pays membres de ce continent et récemment, les villes sont devenues l’un des sujets de débats les plus abordés.

- **La planification spatiale en Afrique**

En Afrique, contrairement à celles des pays avancés, la grande majorité des villes ne disposent pas d’un plan d’urbanisme. Avec un taux d’urbanisation de 57,3%, l’Afrique est aujourd’hui le continent qui s’urbanise le plus rapidement sur la planète (UN Habitat, 2014). Cette folie urbaine n’a pas permis une gestion planifiée ni la dotation d’un minimum de service urbain de base dans les quartiers. Suite à la défaillance majeure en matière de planification et de gouvernance urbaine, la croissance urbaine est accompagnée de formation et d’expansion des bidonvilles. À titre de référence, plus de 60% des habitants de Lagos vivent dans des bidonvilles où les établissements sont précaires alors qu’elle fait partie des plus grandes mégapoles du continent.⁹

Toutefois, la situation actuelle commence à se redresser grâce aux efforts du gouvernement. Les dirigeants des États africains sont persuadés que les villes pourraient devenir un levier pour la croissance économique. De nombreux pays comme le Kenya commencent déjà à élaborer leur politique de planification urbaine. D’autres lancent des programmes de planification stratégique afin de résoudre les problèmes rencontrés dans les agglomérations.

La plupart des politiques urbaines des pays africains ont mis un accent sur la restructuration des quartiers. Les États ont favorisé et accompagné les projets de construction de nouvel logement social. Par exemple, le plan national d’urbanisme du Maroc à travers le programme « *Villes sans bidonville* » a permis au gouvernement de cibler 250 quartiers à moderniser dans 25 villes.¹⁰ Ce programme vise la résorption des bidonvilles dans les villes, tout en s’appuyant sur l’amélioration des conditions sociales et humaines de la population concernée. Suite à cela, en 2011, 43 villes ont été déclarées ville sans bidonville dans le pays.

⁹ Avec ses 15 Millions d’habitants, Lagos la capitale du Nigéria est la deuxième mégapole du continent africain. Le Caire (18,3 Millions) capitale de l’Égypte occupe la première classe (ONU, 2014).

¹⁰ Le programme de « *Villes sans bidonville* » est une partie essentielle de la politique nationale urbaine du Maroc.

- **La planification spatiale à Madagascar**

Les agglomérations et les centres urbains de la grande île sont victimes du phénomène de croissance urbaine exponentielle. Le processus d'urbanisation est fortement marqué par la formation d'habitats précaires, non structurés. Les statistiques ont révélé que 72% des citadins malgaches vivent dans des bidonvilles, et 30% des quartiers sont qualifiés de « *quartiers sous-normes* » (UN Habitat, 2011).

En général, les villes malgaches ne sont pas dotées d'outils de planification. Le premier code de l'urbanisme du pays a été instauré en 1963, mais le projet de PUDi n'a été lancé qu'en 2004. Pour certaines localités, les mauvais résultats d'un tel projet d'aménagement ont conduit à la réalisation d'OPUDi. Cette nouvelle étude consiste à rendre opérationnel le plan déjà conçu dans le PUDi. Selon la direction de l'observatoire de l'aménagement du territoire, seules 30 villes sur les 172 centres urbains identifiés ont pu bénéficier d'un document d'urbanisme en 2013 (cf. tableau 1).

Tableau 01. La situation actuelle d'outils de planification spatiale à Madagascar

Outils de planification	Nombre
PUDi	15 villes
PSU	15 villes
PUDé	6 quartiers

Source : compilation de l'auteur, OAT (2013)

Dans tous les cas, les textes et les lois concernant le milieu urbain sont fortement dépassés par la réalité. « *Les orientations dans le plan d'urbanisme directeur ne sont pas traduites en action concrète mais demeure à une orientation théorique difficile à mettre en œuvre pour la plupart des acteurs.* »¹¹

En outre, l'élaboration de ces outils de planification demande un financement de grande envergure. À titre de référence, il faut environ 100 Millions d'Ariary pour l'élaboration d'un PUDi d'une commune urbaine de première catégorie.¹² Faute de moyens et de gouvernance responsable, les travaux d'aménagement dans les villes se font par des actions « *coup par coup* ».

¹¹ Union Européenne/UN Habitat (2011), « *Profil urbain national de Madagascar* », juil. 2011, pp. 34

¹² Ce chiffre a été obtenu lors de la conférence-débat sur « *Les espaces urbains à Madagascar* » (5 déc. 2016, IFM)

1.3 Démarche de recherche

La démarche de recherche résume toutes les étapes de déroulement de la conception de ce mémoire. Nous avons adopté la méthode déductive qui part des réflexions théoriques, supposées avoir une portée générale. Ensuite, il est important de valider ou d'infirmer ces hypothèses en les confrontant à des données découlant des travaux de terrains.

1.3.1 La documentation

Les recherches bibliographiques sont indispensables dans la réalisation d'un travail scientifique. C'est une phase décisive qui sert à orienter, à guider nos réflexions vers la base du sujet et à identifier le fil directeur de la recherche. La documentation consiste à bien cerner le sujet concernant en l'occurrence les théories émises par les auteurs et les différents concepts qui seront abordés par la suite. Plusieurs types de documents ont été consultés dans le but d'enrichir notre connaissance sur le sujet. En général, la bibliographie peut se classifier en trois catégories :

- Les ouvrages généraux
- Les rapports spécifiques et techniques des différents organismes
- Les travaux universitaires : Thèses, Mémoires, Revues, et Articles

La collecte des informations a été effectuée auprès des divers centres de documentations, dont la Bibliothèque de l'Université d'Antananarivo et le Centre de documentation et d'information de la Mention Géographie, de l'Institut National de la Statistique (INSTAT), de l'Institut de Recherche et de Développement (IRD), et du centre médiathèque de l'Institut Français de Madagascar (IFM).

Synthèses bibliographiques

- RAKOTOARIVELO A. (2010), « *La commune urbaine d'Ambohimahasoa et ses environs immédiats, région Haute Matsiatra* », mémoire de Maîtrise de Géographie, juin 2010, 73 p.

Tout au long de ce projet, l'appropriation de ce mémoire a été très importante. D'un côté, les ouvrages qui concernent notre zone de recherche sont très peu nombreux et de l'autre côté, ce livre contient d'importantes informations sur la ville d'Ambohimahasoa. En général, le contenu principal de ce travail parle de la relation entre les communes qui composent le district d'Ambohimahasoa. Le mémoire a évoqué que la ville est le centre de commandement

de toutes les activités dans tout le district. Il a brossé un aperçu général de certaines fonctions et de quelques infrastructures au sein de la ville.

Mots-clés : Betsileo, Ambohimahasoa, relation ville/campagne, commune urbaine.

- UNION EUROPÉENNE, UN Habitat (2011), « *Profil urbain national de Madagascar* », juil. 2011, 124 p.

Cet ouvrage a été le fruit de la collaboration de l'Union Européenne avec l'UN Habitat. Pour ces derniers, les villes malgaches sont mal préparées face à leur avenir. La première partie de ce rapport parle du cadre de la gestion du milieu urbain. Il précise qu'à Madagascar, il n'existe pas de vraie politique nationale urbaine et même s'il y en a, son application reste indéterminée alors que le nombre de citadins augmente d'une manière fulgurante. Quelques politiques et stratégies sont citées dans l'ouvrage pour améliorer la gouvernance urbaine.

Mots-clés : milieu urbain, ville, gouvernance, développement.

Ces publications ont nourri nos réflexions et nous ont orientés pendant l'élaboration de ce mémoire. L'apport de ces documents a été d'une aide précieuse même si la plupart des hypothèses ont été tirées au niveau des grands centres urbains.

1.3.2 Les travaux de terrain

Plusieurs personnes ont été enquêtées afin d'acquérir des connaissances, de rassembler des données pour la conception de cet ouvrage. L'information capitale a été retirée auprès des personnels de la collectivité locale tandis que d'autres informations ont été collectées au niveau des acteurs socio-économiques.

- **Les enquêtes**

La sortie sur terrain est une étape cruciale de la recherche du fait qu'elle consiste à regarder et à confronter les réalités. Quelques membres de la famille qui résident dans la ville ont beaucoup facilité notre séjour. Lors des entretiens, les principaux outils utilisés étaient les questionnaires. Pour avoir un meilleur résultat de réponse, des entretiens libres et directifs ont été prévus. Les entretiens libres ont été destinés aux autorités publiques et aux chefs de service tandis que les entretiens directifs ont été adressés aux acteurs de la planification spatiale et aux acteurs socio-économiques.

Tableau 02. Profils des acteurs et personnes enquêtées

Catégories	Critères	Informations attendues
Acteurs concernés	STD, commerçants	Informations particulières sur l'organisation spatiale de la ville
Autorités locales	Adjoint chef district, Maire, STC, Chefs Fokontany	Informations qualitatives sur l'importance des problèmes de planification au sein de la CUAM

Source : conception de l'auteur, août 2017

Les trois semaines de travaux de terrain nous ont permis d'interroger neuf responsables au niveau de la commune, deux personnes au niveau des différents services techniques déconcentrés et sept chefs Fokontany. Les personnes qui ont voulu nous répondre sont catégorisées comme suit :

Tableau 03. Nombres et catégories des autorités enquêtées

Responsables administratifs		Nombre
Institutions	Catégories	
CTD	Maire	1
	Adjoint au maire	1
	Conseiller technique	1
	STC	2
	Comptable	1
	Secrétaire administrative	1
	Personnels communaux	2
STD	Adjoint-chef de District	1
	Adjoint-chef CISCO	1
Chef Fokontany		7
TOTAL		18

Source : enquête personnelle, sept. 2017

En outre, on a pu interroger 28 acteurs socio-économiques et 08 autres personnes ressources. Au total, 36 personnes ont été enquêtées, mais l'une d'entre elles a refusé de nous répondre. Les résultats se catégorisent comme suit :

Tableau 04. Nombres et catégories des personnes ressources

Catégories de personnes enquêtées	Nombre
Gérants hôtels	6
Acteurs commerciaux	22
Notables	2
Autres personnes ressources	6
TOTAL	36

Source : enquête personnelle, sept. 2017

Les résultats obtenus ont une valeur scientifique significative malgré le fait que le nombre des personnes interrogées est faible (au total, 54 personnes ont été enquêtées). Ce qui apporte un point positif sur notre recherche, c'est le point de vue des acteurs de la planification spatiale (CTD, STD, acteurs socio-économiques).

Par ailleurs, la représentativité a été respectée car nous avons pu enquêter dans 7 Fokontany sur 9. De plus, dans la catégorie des notables, un expert en urbanisme retraité résidant dans la ville nous a révélé tous les aspects, les formes et les problèmes de la planification spatiale au sein de la ville d'Ambohimahasoa. Son intervention a été fondamentale pour l'élaboration de ce mémoire.

1.3.3 Le traitement des données

Le traitement des données est la dernière étape du travail. Il s'agit de réunir et d'analyser les informations obtenues lors de la documentation et celles des résultats des travaux de terrain afin de déterminer les faits spatiaux. Ces données et ces informations ont été ensuite traitées dans des outils spécifiques à une recherche géographique. La réalisation des cartes a requis l'utilisation du Système d'Information Géographique (logiciel *QGis*, images satellitaires *GoogleEarth pro*). Nous avons utilisé le logiciel Microsoft Office pour les calculs, le traitement des tableaux et la rédaction proprement dite.

1.3.4 Les contraintes de la recherche

Le premier problème qui s'est posé concerne l'insuffisance des publications spécifiques à notre zone d'étude. De ce fait, la collecte de données et d'informations s'est avérée très difficile et parfois, les informations issues de certaines entités ne sont pas très fiables. C'était le cas lorsqu'on a fait une comparaison entre les statistiques démographiques issues de l'INSTAT et celles des chefs Fokontany. Les chiffres ont révélé un grand écart, car selon l'INSTAT, la CUAM recensait environ 53 665 habitants en 2014 contre 25 983 individus selon les dires des responsables de la commune.

L'autre difficulté se situe sur la demande d'informations au sein des responsables de la ville. Non seulement les démarches pour l'obtention d'un rendez-vous ont réclamé beaucoup de protocoles, mais en plus, ces personnes ne pouvaient pas nous accorder suffisamment de temps pour répondre aux questions. Par ailleurs, certaines personnes ont été réticentes à répondre à nos questions parce qu'ils ne veulent pas livrer les détails de toutes les informations. Une réponse plus explicite ramène à d'autres séances de questions-réponses et qui les engage à une quelconque obligation.

Enfin, les actes de *dahalo* et de banditisme sur la RN 7 ont affecté gravement le chronogramme de notre recherche. Ambohimahasoa est un des districts classés zones rouges au sein de la région Haute Matsiatra. Le 7^{ème} jour de notre sortie sur terrain, un *dahalo* a été tué à proximité de notre maison d'habitation. Par peur d'être pillée, la maison a été fermée bien avant le début de la soirée et les travaux journaliers ont été écourtés.

Chapitre 2. LES CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES DU MILIEU

De nombreux facteurs sont à la source de développement spatial de la ville d'Ambohimahasoa. D'une part, il y a les conditions géographiques du milieu et d'autre part, on retrouve dynamisme humain avec les fonctions spatiales actuelles.

2.1 Les conditions physiques

Le choix de l'implantation d'un site d'une ville dépend en général du milieu physique du lieu. Ces éléments naturels ont été à l'origine de l'évolution de l'espace urbain, mais quelquefois, ils peuvent devenir des obstacles pour le développement de ce dernier.

2.1.1 Une topographie typique des zones montagneuses

Faisant partie des Hautes Terres Centrales de Madagascar, la configuration topographique de notre zone de recherche se démarque par un paysage de montagne qui est généralement formé par des roches dures, résistantes à l'érosion. Tous les Fokontany de la CUAM se situent dans une zone de plus de 1 200 m d'altitude, voire localisés sur une pente comme celles d'Ampanidinana et d'Ankiboka. De surcroît, aux alentours de la ville, on assiste à la présence des massifs granitiques dont le point culminant s'élève jusqu'à 1 600 m d'altitude. Des vallées étroites difficiles à aménager se trouvent aux pieds de ces reliefs accidentés.

2.1.2 La pédologie

Pour ce qui est de la pédologie, deux types de sols bien distincts caractérisent la ville d'Ambohimahasoa. Le premier type de sol couvre une surface importante de la ville. De type ferralitique, ce sol caractéristique des régions chaudes et humides est de couleur rouge. Il est plutôt rencontré dans les zones à haute altitude et dans les collines. Le second type de sol évolue dans les vallées. À caractère argileux, ce sol de couleur noir se situe dans les bas-fonds où les rivières Ankona et Andriambato déposent leurs traces sinuueuses. Non seulement ce sol à caractère argileux est favorable aux activités de briqueteries (un des éléments fondamentaux pour la construction des maisons d'habitations), mais aussi et surtout il est très fertile pour l'agriculture. La riziculture est la plus pratiquée dans ces bas-fonds.

2.1.3 Un climat de haute altitude

Du point de vue climatique, Ambohimahasoa a un climat tropical d'altitude. Deux saisons bien distinctes caractérisent l'année, l'une sèche et fraîche qui s'étend de mai à septembre et l'autre pluvieuse et chaude d'octobre en avril. Pendant la saison sèche, la température moyenne mensuelle peut descendre jusqu'à 14°C (mois de juillet) alors qu'en saison pluvieuse, elle est de 24°C (mois de décembre). En ce qui concerne les précipitations, elles peuvent atteindre 241,4 mm le mois de décembre (Direction de la Météorologie, 2016). Ces conditions offrent ainsi des opportunités pour la riziculture dans cette zone. En outre, les activités liées à la construction des maisons se multiplient pendant la saison sèche car les conditions climatiques sont favorables à l'aménagement.

2.1.4 Les formations végétales

Les végétaux ont du mal à se diversifier dans la ville d'Ambohimahasoa d'où l'omniprésence de la savane herbeuse dans les collines (*tanety*). Elle sert à la fabrication des toitures en chaume. Notons bien également que la ville d'Ambohimahasoa tire profit de la présence de la forêt d'Ialatsara juste à l'entrée de la ville. C'est la plus grande réserve de forêt artificielle de l'Afrique de l'Est. Malgré les nombres de visiteurs, ce site touristique a dû être fermé à cause des actes de *dahalo*. Par contre, le poids du reboisement de l'eucalyptus et de *pinuspatula* qui a débuté dans les années 1950 constitue encore de ressources de revenu important pour les ménages : prolifération des activités de charbon, une importante source de bois d'œuvre pour la construction et l'exploitation de bois carré vers Antsirabe et Antananarivo.

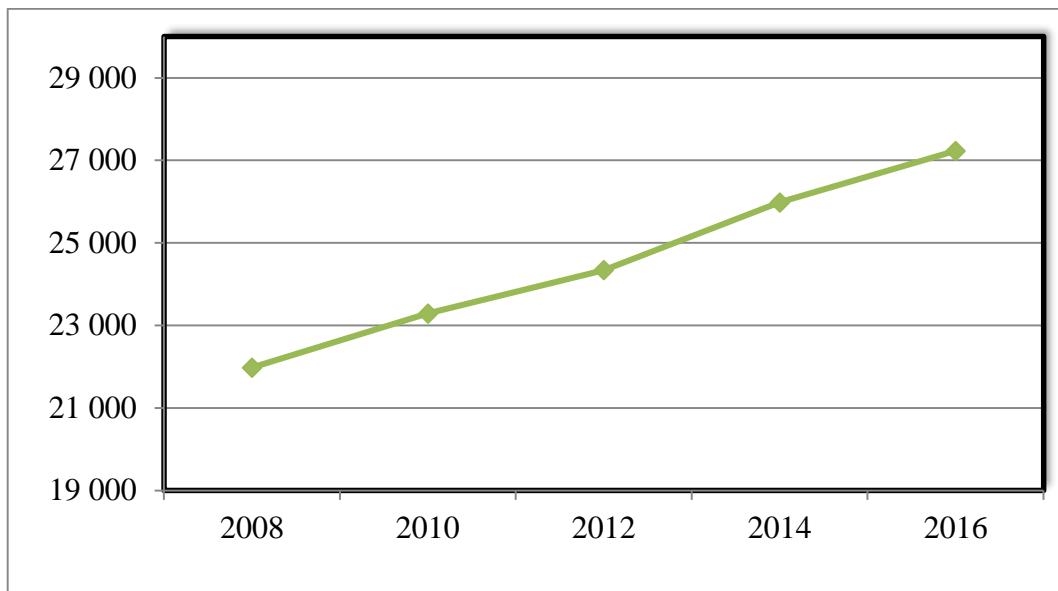
2.2 Le poids démographique

À part les conditions du milieu naturel, les conditions humaines ont également des effets sur l'espace. L'augmentation du nombre de la population est l'un des facteurs qui transforment très rapidement la ville.

2.2.1 Le dynamisme de la population

En 2016, la CUAM compte environ 27 232 habitants (Monographie, 2016). Le nombre de la population augmente à une allure moyenne parce qu'en 2008, la ville ne comptait que 21 977 habitants. Elle n'a donc pas gagné le tiers de la population en l'espace de 10 ans (cf. figure 2).

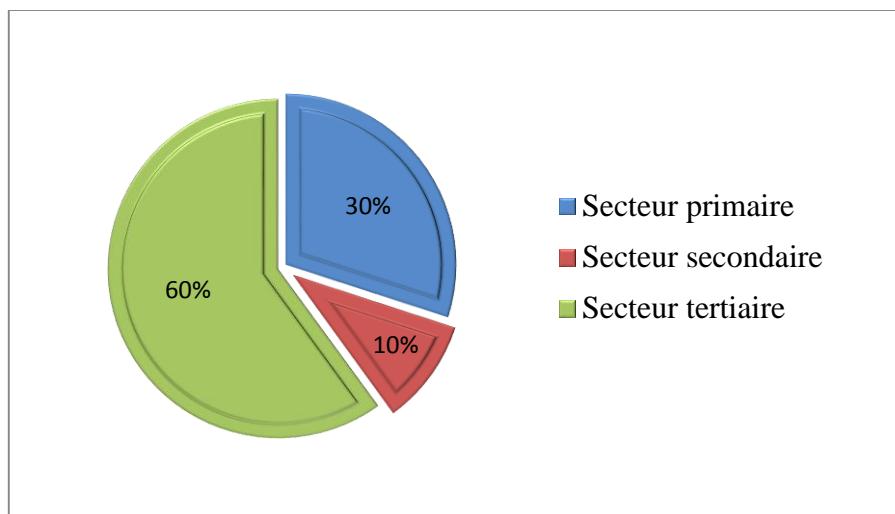
Figure 2. Évolution du nombre de la population dans la CUAM entre 2008 et 2016



Source : enquête personnelle/CUAM, sept. 2017

La population de la ville d'Ambohimahasoa est en général formée par des jeunes de 18 à 35 ans. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, car elles représentent 55,71% des habitants, soit un effectif total de 15 170. Les personnes âgées (59 ans et plus) représentent 6,63% de la population et sont au nombre de 1 805. Quant à sa population active, c'est-à-dire, les personnes qui sont en âge de travailler (18 à 59 ans), on y décompte 12 826 personnes, l'équivalent de 47,10% de la population totale. Le taux moyen de l'accroissement naturel est de 3,8% par an.

Figure 3. Répartition des activités au sein de la ville



Source : enquête personnelle, sept. 2017

Dans l'agglomération d'Ambohimahasoa comme parmi tant d'autres à Madagascar, la population est formée par des personnes venant des différents groupes ethniques du pays, mais ce sont les autochtones *Betsileo* qui sont majoritaires. Cependant, dans certains quartiers, on assiste à une concentration remarquable des autres ethnies. Par exemple, la plupart des fonctionnaires, qui sont des *Merina*, se sont installés dans le secteur d'Antalata Est.

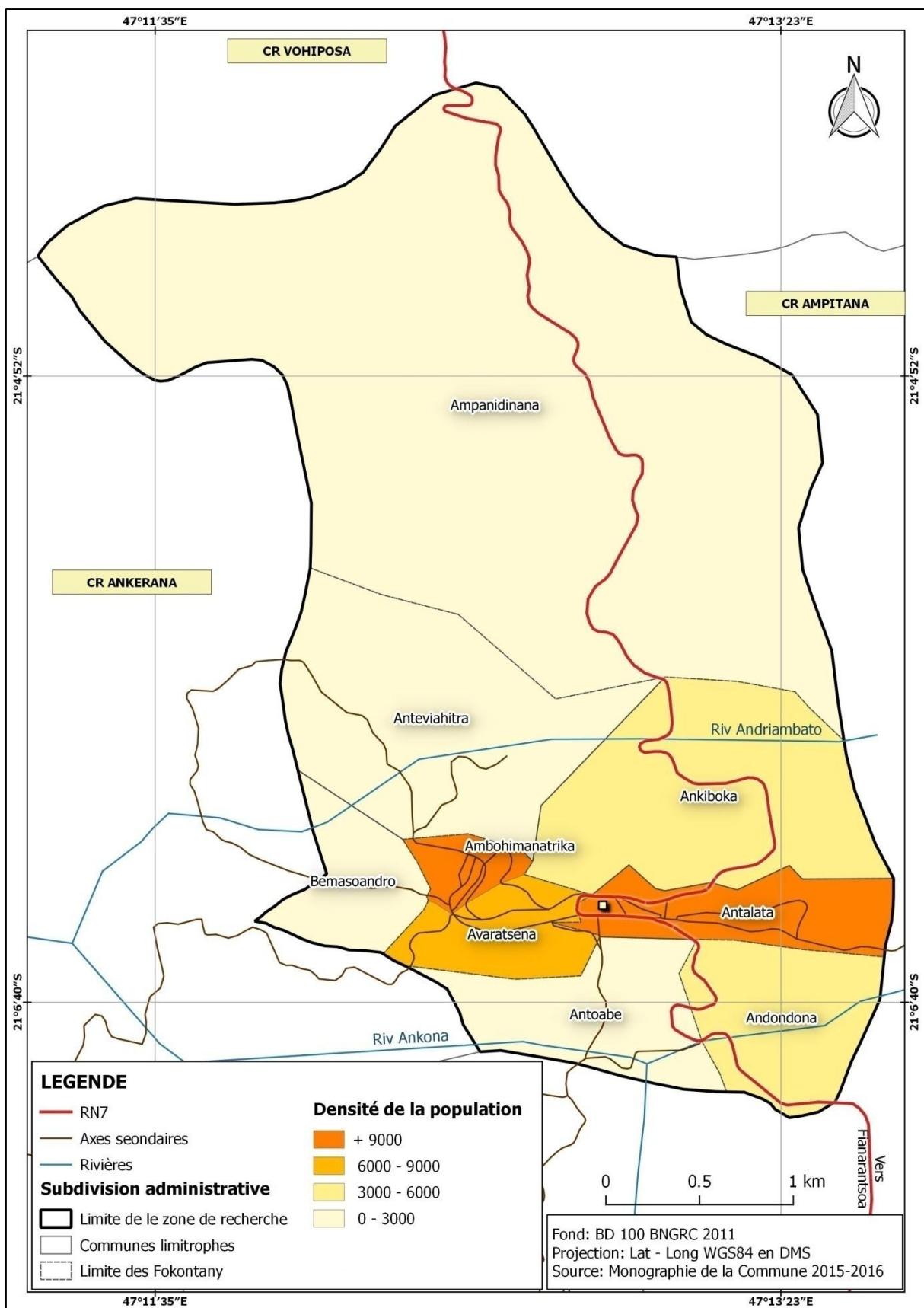
2.2.2 Une répartition inégale dans l'espace

En 2016, la densité moyenne brute dans la ville d'Ambohimahasoa est de 1 971,9 habitants/km² contre à peu près 37,9 habitants/km² pour la moyenne nationale. La population est très mal répartie dans l'espace. En effet, les périphéries urbaines sont presque vides si le centre-ville est surpeuplé. Le cas du Fokontany d'Ampanidinana localisé dans le Nord en est l'exemple parfait. Cette subdivision a une superficie totale de 7,4 km² mais n'abrite que 1 161 habitants, soit une densité moyenne brute de 156,8 habitants/km².

La carte n°2 (cf. page 22) met en exergue ce déséquilibre au niveau de l'occupation spatiale. Les Fokontany densément peuplé comptent à eux seuls 18 307 habitants, soit deux tiers de la population totale. Sur ce, la densité moyenne brute peut atteindre plus de 9 000 habitants/km². Par contre, les Fokontany moins peuplés ne comptent que 8 925 habitants, soit une densité moyenne brute de moins de 3 000 habitants/km².

Plusieurs raisons tant économiques que sociales sont à l'origine de cette forte concentration humaine dans les quartiers du centre. D'une part, toutes les activités économiques (services et commerces) de la ville sont localisées dans ces secteurs. D'autre part, la majorité des infrastructures de base (bâtiments administratifs, établissements scolaires, centre de santé) sont concentrées dans ce périmètre urbain, qui sont des signes d'attraction.

Carte 2. Densité de la population au sein de la commune en 2016



Source : conception de l'auteur, juil. 2017

2.3 Les croissances fonctionnelles les plus dynamiques

L'influence et la capacité d'une ville sont mesurées par ses rôles fonctionnels et par les forces des activités qu'elle peut générer.

2.3.1 Un secteur tertiaire en plein essor

- **La prolifération des activités de commerce**

La présence de la RN 7 dans notre zone de recherche favorise le développement des activités de commerce. Les « *épigargotes* » constituent une véritable richesse en or pour les voyageurs des « *taxis-brousse* ». Les caravanes de la ligne qui relie Antananarivo de la grande Sud malgache s'y arrêtent pour permettre aux voyageurs de se restaurer à toute heure.

Tableau 05. Les activités commerciales sur le bord de la RN 7

Types	Nombre
Épicerie	28
Gargote	19
Hôtels	12
TOTAL	59

Source : enquête personnelle, oct. 2017

À partir du tableau n°05, il est constaté le nombre et les catégories des activités commerciales le long de la structure linéaire de la RN 7. Au total, 59 commerçants sont inscrits dans cette zone parmi lesquels 31, dont 19 gargotes et 12 hôtels, évoluent dans le domaine de la restauration et du *fast-food* afin de servir les voyageurs qui font la halte dans la ville.

Photo 01. Hôtels et restaurants à Avaradrova



Ces infrastructures hôtelières constituent une mine d'or pour les voyageurs en taxis-brousse. Implantées le long de la structure linéaire du centre-ville, elles sont le poumon économique de la CUAM.

(Cliché de l'auteur, sept. 2017)

En ce qui concerne les offres de service, une banque, quatre institutions de microfinances, une station-service ainsi que deux postes de télécommunication sont à la disposition des habitants. Les organismes de microfinances sont créés afin de faciliter le financement de la population dans la réalisation de leurs projets et le fonctionnement de leurs activités. Ils jouent un rôle important dans le développement actuel de la ville.

Par ailleurs, la ville est desservie par les trois opérateurs de téléphonie mobile (Telma, Orange, Airtel) et fait partie des 60 grandes villes de Madagascar à avoir bénéficié de l'internet à grande vitesse. Ces opérateurs œuvrant dans le domaine de la communication possèdent 5 boutiques réparties dans toute la ville. À cette liste s'ajoutent les trois shops de multiservices informatiques.

Photo 02. Institutions de services dans la ville d'Ambohimahasoa

*La station-service Shell (au premier plan) fournit les besoins en carburant de la ville d'Ambohimahasoa. La Bank Of Africa (en arrière-plan, à droite de la photo) quant à elle a été créée à la fin de l'année 2012 pour faciliter le paiement des salaires des fonctionnaires et favoriser les prêts pour les habitants non seulement de la ville, mais aussi des communes riveraines.
(Cliché de l'auteur, sept. 2017)*



2.3.2 Le rôle capital de l'éducation

Dans tout le district, la zone administrative pédagogique de la commune urbaine d'Ambohimahasoa possède le plus grand nombre d'établissements scolaires, estimés à 19 écoles publiques et écoles privées dans toute la ville (CISCO, 2017). Les écoles de l'Église catholique attirent de plus en plus de nouveaux étudiants, car la qualité de l'enseignement et les disciplines y sont les meilleures. Par contre, ceux qui n'ont pas les moyens d'y accéder vont aux écoles publiques. Selon l'adjoint du chef de la circonscription scolaire, 10% des étudiants des communes rurales périphériques font des transferts en ville. Plus de 55% des étudiants du lycée Gervais Protais, soit environ 217 sur les 395 inscrits en 2016, sont

d'origine rurale. Ce rôle éducatif de la ville est accentué par l'existence du bureau du CISCO et par la mise en place d'un centre de lecture et d'animation culturelle.

Tableau 06. Les établissements scolaires au niveau de la CUAM en 2016

Établissements	Niveau	Nombre	Total
PUBLICS	EPP	8	10
	CEG	1	
	Lycée	1	
PRIVÉS	Primaire	3	09
	Secondaire	2	
	Lycée	4	

Source : CISCO Ambohimahasoa, sept. 2017

Par ailleurs, différents centres de formation professionnelle sont présents dans la ville, en majorité privés. Tout d'abord, il y a les centres de formation en informatique : Rolland INFO et MADVISION. Ensuite, il y a le centre de formation d'artisanat et le centre de formation agricole de la maison de formation rurale. Enfin, il y a le centre d'apprentissage de langue étrangère, CRG SCHOOL. La plupart de ces centres donnent des chances aux élèves qui n'ont pas terminé leurs études en les préparant à entrer dans le domaine du travail.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

En somme, dans cette première partie de notre travail, il a été constaté que la notion de « *planification spatiale* » ne peut pas se séparer d'une étude de géographie urbaine. Elle est au cœur de tout fondement du système des villes du fait qu'elle joue un rôle très important dans le cadre du développement urbain. Par rapport aux villes des pays riches, celles des pays africains sont mal gérées, notamment du point de vue spatial, même si les dirigeants actuellement déploient de grands efforts pour améliorer la situation.

Par ailleurs, la ville d'Ambohimahasoa assure très bien son rôle de centre de commandement. Toutes les activités et fonctions caractéristiques d'un centre urbain s'y trouvent. Tout au long de la réalisation de ce mémoire, notre approche suit une démarche scientifique tout en donnant la priorité à la documentation, aux analyses des ouvrages, aux enquêtes sur terrains mais surtout aux travaux cartographiques.

En définitive, cette première partie du mémoire a mis en exergue la notion de planification spatiale urbaine en évoquant les concepts de base concernant l'aménagement et planification en milieu urbain. Puis, il y a l'analyse des conditions géographiques du milieu d'étude. Ambohimahasoa est donc une ville tropicale d'altitude où les dispositions de relief ont une influence sur l'aménagement urbain. À titre d'illustration, la présence de forte pente et de vallons étroits constitue une contrainte majeure pour les constructions de bâtis. L'entrée de la ville d'Ambohimahasoa est caractérisée par une forte descente longue de quelques kilomètres. Enfin, cette partie introductory évoque également les fonctions les plus dynamiques qui constituent le moteur de la croissance spatiale de la ville.

Quand on a bien cerné le cadrage du sujet dans la partie précédente, c'est dans la deuxième partie de notre travail que nous essayerons d'élucider les diverses facettes de l'organisation spatiale de la ville d'Ambohimahasoa.

Deuxième partie

**L'INSCRIPTION SPATIALE DE LA
CROISSANCE URBAINE À
AMBOHIMAHASOA**

Chapitre 3. UNE PETITE VILLE SPATIALEMENT STRUCTURÉE

La structure spatiale actuelle et l'évolution de l'espace urbaine démontrent que la ville d'Ambohimahasoa reflète une importante influence dans le territoire et à travers ses diverses fonctions stratégiques, elle polarise très bien son espace.

3.1 La structure spatiale de la ville

Tout d'abord, la ville d'Ambohimahasoa est un espace qui comporte plusieurs entités ainsi que de nombreuses structures. Elle se développe en tenant compte du premier élément de considération qui est le site primitif.

3.1.1 Le centre-ville

Le centre-ville comprend un noyau originel et des quartiers spécialisés en activités de services. C'est l'entité clé et de même la partie la plus ancienne de la ville. Un lieu où une forte accumulation de services et des équipements se déploie. Il occupe un petit fragment de la zone urbanisée (12,6 ha de superficie) où se concentrent les carrefours des voies de communication.

Après la délocalisation de l'ancien site initial suite à la détection d'une épidémie de maladie, les dirigeants de l'époque ont fait du sommet de la colline d'Antalata centre, le nouveau site de la ville d'Ambohimahasoa. Un « *Rova* » a été édifié dans ce lieu afin de montrer que c'est le berceau de la ville. Aujourd'hui, ce site primitif est considéré comme le repère de toute organisation spatiale de la ville.

La zone administrative a été installée tout près de ce site initial. Elle regroupe le service de la préfecture, le bureau de la commune, l'agence de la perception principale ainsi que le bureau du député. Ces bâtiments administratifs reflètent l'histoire puisque la plupart d'entre eux ont été déjà construits pendant la période coloniale. Ce quartier est maintenant le symbole du pouvoir de décision non seulement de la commune urbaine d'Ambohimahasoa, mais également de tout le district d'Ambohimahasoa.

Le centre-ville désigne également quelques sous-ensembles dans lesquels sont rassemblées les activités de commerce et de financière. Plus de 95% des épiceries, des magasins, des hôtels, des restaurants et la quasi-totalité des banques et micro-finances tirent avantage de cette position centrale. C'est aussi dans ce petit périmètre urbain que le marché journalier d'Antalata trouve son emplacement.

Photo 03. Le bâtiment de la préfecture



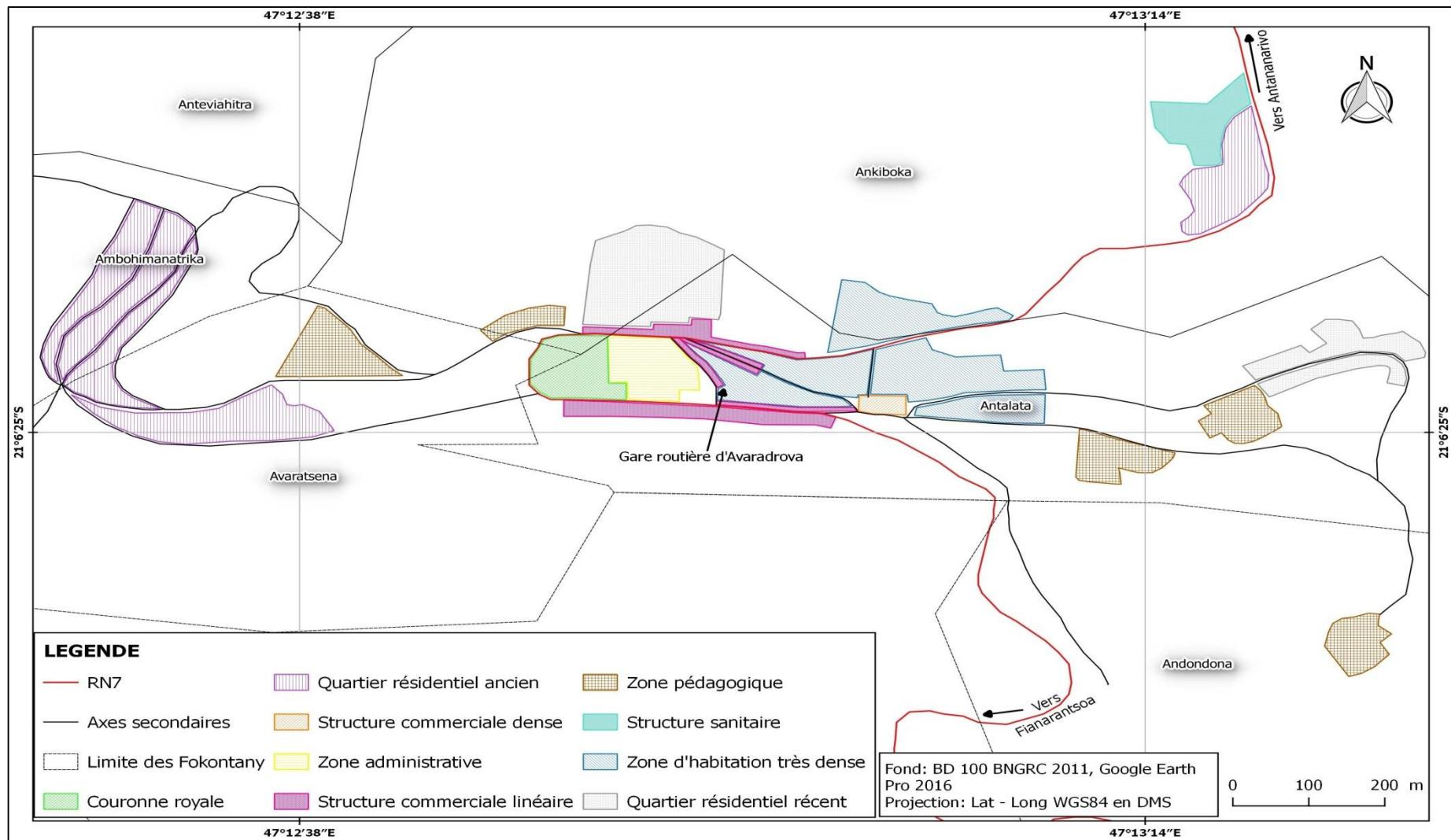
Fondé pendant la période coloniale, ce bâtiment a été l'un des dépôts de matériels pour la construction de la FCE. Aujourd'hui, il symbolise le pouvoir politique de la ville d'Ambohimahasoa.
(Cliché de l'auteur, sept. 2017)

3.1.2 Les zones d'habitation et les quartiers de résidence

En général, les quartiers de résidence et les zones d'habitation forment la plus grande partie de la structure de la ville. Le choix de l'implantation est basé sur la présence d'une voie de desserte qui est souvent de trames anciennes. Les quartiers de résidence ancienne sont moins nombreux tandis que les autres zones d'habitation sont beaucoup plus vastes. Situés dans la partie Ouest de la ville, les quartiers de résidence ancienne sont bien structurés, et les bâtiments ont été construits selon un plan quadrangulaire. Le cas du quartier d'Ambohimanatrika en est la parfaite illustration. Quatre rues parallèles et des ruelles avec de largeur constante et qui se coupent de manière perpendiculaire délimitent une dizaine de maison pour en faire un bloc de résidence régulier.

À Ambohimahasoa, on distingue deux types de zone d'habitation : les zones d'habitation très dense et les quartiers récents. Dans tous les cas, ce sont les propriétaires qui définissent la manière dont ils voudraient construire leurs habitats, en d'autres termes, des constructions irrégulières sans aucune forme géométrique reconnaissable. Une forte concentration de bâtis a été répertoriée dans les quartiers du centre-ville tel qu'Antalata centre. Par contre, les quartiers récents se situent dans la zone périurbaine. Dans ces secteurs, le coût de loyer d'une chambre et le prix du terrain sont imbattables. À titre d'exemple, la partie Est du Fokontany d'Antalata attire de plus en plus de nouveaux venus car le prix d'une chambre plafonne jusqu'à 15 000 Ariary par mois.

Carte 3. Organisation spatiale de la ville d'Ambohimahasoa



Source : conception et arrangement de l'auteur, oct. 2017

3.1.3 Les zones pédagogiques

Les secteurs pédagogiques se trouvent dans la zone périurbaine, plus précisément dans le secteur d'Antalata Est et d'Ambatolozoka. La grande majorité des équipements scolaires de la CUAM se concentrent dans cette partie de la ville car on y trouve un EPP, un CEG, un Lycée et trois établissements privés. Le complexe CISCO – CLAC – EPP Antaninarenina, qui est la plus grande infrastructure scolaire de la municipalité, a été implanté dans cette zone. Un peu plus loin de ce complexe se trouve le seul et unique CEG de la ville. Le lycée se localise à quelques centaines de mètres à l'Est. Quant aux écoles privées, elles sont dispersées presque dans toute la ville afin d'équilibrer le contraste de l'occupation spatiale. Les plus reconnues sont le complexe collège et lycée de l'église catholique. Les responsables ont installé ces équipements dans la partie Ouest de la ville (secteur d'Avaratsena).

Photo 04. Le lycée Gervais Protais



La qualité de l'éducation dans la ville d'Ambohimahasoa attire les étudiants des communes périphériques. Construit en 1990, le lycée Gervais Protais, accueille chaque année environ 55% de ses étudiants. (Cliché de l'auteur, sept. 2017)

3.2 L'inscription spatiale des activités

Le premier rôle fonctionnel d'une ville est basé sur son marché. Sur ce, Ambohimahasoa en possède deux, le marché hebdomadaire de Sabotsy et le marché journalier d'Antalata. À ce rôle, s'ajoutent les deux centres de santé (CHD I et CSB II) qui assument également des fonctions prééminentes dans l'organisation spatiale de l'agglomération.

3.2.1 Le marché d'Antalata et le marché hebdomadaire de Sabotsy

Ces deux marchés existent depuis bien longtemps dans la ville d'Ambohimahasoa. À Antalata, le jour de marché est fixé tous les mardis, mais il reste fonctionnel pendant les autres jours ouvrables. En effet, comme son nom l'indique, le marché se situe dans le quartier d'Antalata, plus exactement dans le secteur d'Antalata centre. Jusqu'en 2008, c'était un marché à ciel ouvert, et les marchands ne disposaient d'aucune installation fixe. C'est en avril 2009 qu'il a été réhabilité suite à la collaboration de l'Union Européenne avec l'Association des maires des communes bénéficiaires. En général, le tout nouveau marché réhabilité respecte les normes requises et peut accueillir 134 commerçants, dont 14 gargotes, 20 boucheries, 80 vendeuses de légumes et 20 places polyvalentes conçues pour les divers produits de nécessité. La plupart des marchandises notamment les produits légumineux proviennent des communes limitrophes dans le district d'Ambohimahasoa.

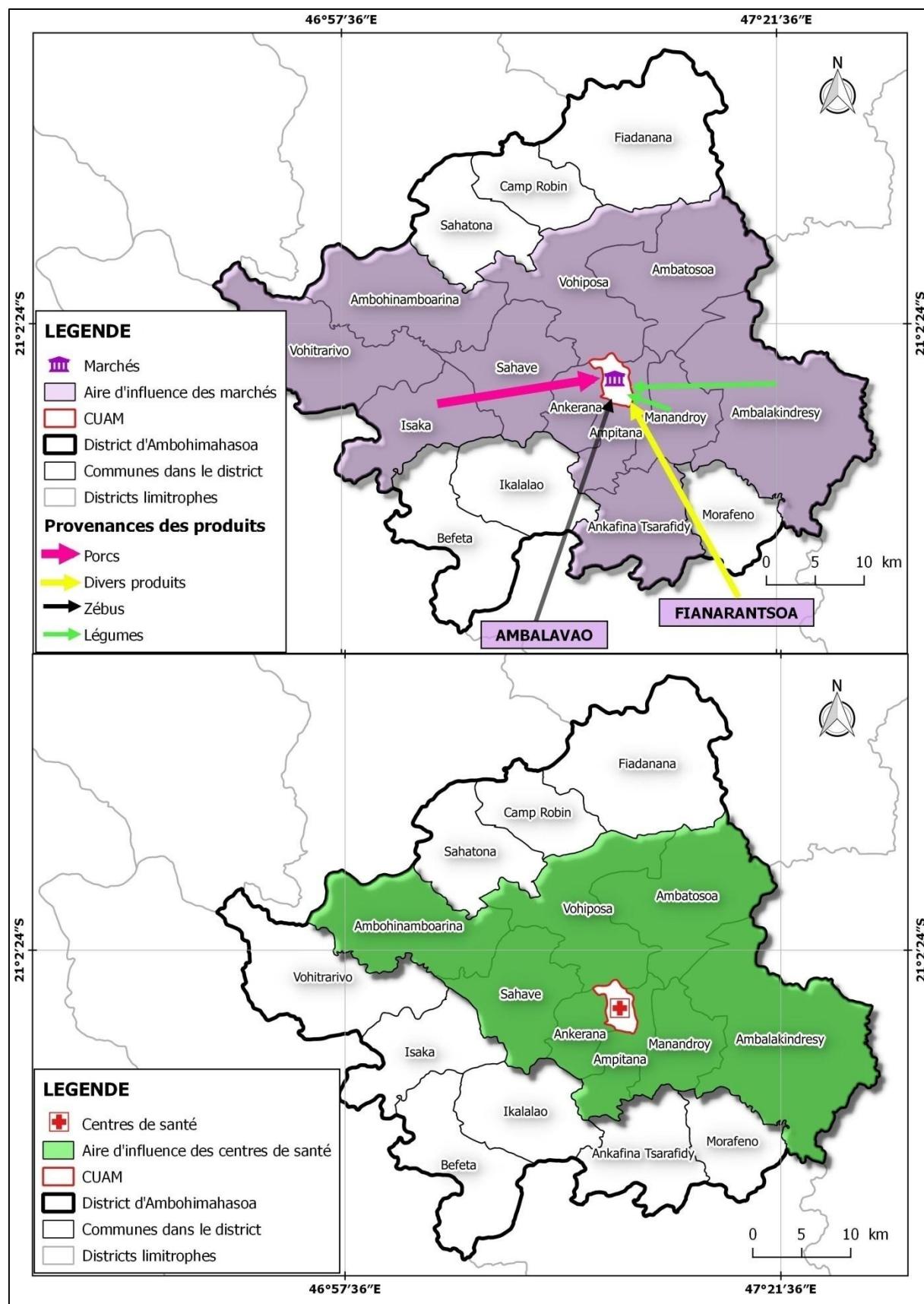
Photo 05. Le marché journalier d'Antalata

*Ce marché a été réhabilité en 2009 suite à la collaboration de l'Union Européenne avec l'association des maires du district d'Ambohimahasoa.
(Cliché de l'auteur, sept. 2017)*



Le marché hebdomadaire se tient tous les samedis dans le Fokontany d'Avaratsena. La majorité des acheteurs et des vendeurs sont des habitants provenant des CR voisines. Les produits de première nécessité occupent une place importante dans le marché, mais on y trouve également d'autres produits. Concernant la structure spatiale du marché, un hangar pour les légumes, quelques infrastructures pour les boucheries, et des magasins pour les travaux d'artisanat et de confection ont été installés. Sinon, la plupart des produits se vendent le long d'une rue qui traverse tout le secteur d'Avaratsena et d'Ambozontany. Le terminus de cette route (extrémité Ouest) est réservé à ceux qui opèrent dans l'élevage de bétail.

Carte 4. Aires d'influence spatiale des fonctions les plus dynamiques de la ville



Source : conception de l'auteur, BD 100 BNGRC, oct. 2017

La carte n°4 nous montre l'aire d'influence des deux marchés et des deux centres de santé de la ville d'Ambohimahasoa. Pour le cas des deux marchés, le rayon d'influence peut atteindre 40 km autour de la ville (flux de marchandises et mobilité des personnes afférents). Ce sont les CR dans le district qui approvisionnent les marchés en matière de légumes et de bétail. À titre d'exemple, le marché de zébu d'Ambalavao approvisionne le marché hebdomadaire en termes de bétail. Concernant le CHD I, le manque d'infrastructures dans la campagne oblige la population à venir consulter en ville.

3.2.2 Le CHD I et le CSB II

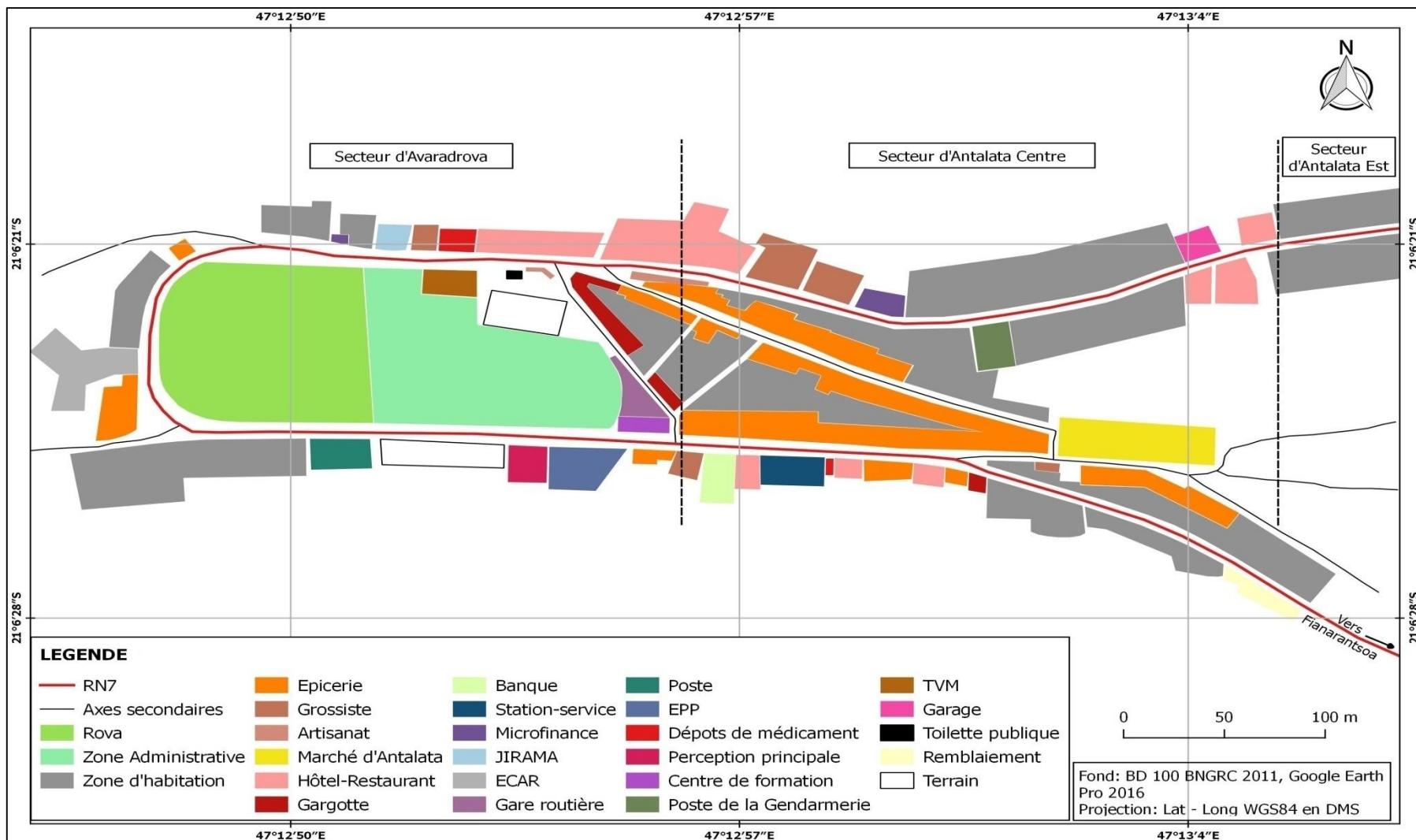
Le CHD I d'Ankiboka joue un rôle très appréciable, car il constitue avec le CSB II le seul et unique centre de santé publique de la ville. Ces deux centres de santé sont complémentaires. Le CHD I propose de nombreux services et prestations à ses patients : l'hospitalisation, un laboratoire d'analyse, une entité d'urgence, une dentisterie, le planning familial, la maternité et une pharmacie alors que d'autres services comme la vaccination et les diagnostics de routine se font au CSB II. La grande partie des consultants sont tous des habitants de la CR périphérique de la ville d'Ambohimahasoa. En 2016, sur les 3 482 personnes qui sont venues au CSB II, 2 890 sont des ruraux, soit près de 80% des consultants (CSB II, 2017). Ce chiffre permet de définir la fréquentation de ces centres de santé.

3.2.3 Une structure commerciale linéaire

Cette structure linéaire concerne toutes les activités qui sont implantées sur la rive de la RN 7. Elle est considérée comme l'artère principale de la ville d'Ambohimahasoa. Dans cette zone, les bâtiments du premier plan sont destinés aux activités commerciales. La structure linéaire commerciale est se trouve dans le quartier d'Antalata centre.

La structure comporte toutes les activités fonctionnelles de la ville. Le secteur financier, le secteur administratif et le secteur du commerce y sont mélangés. Sur une longueur de 1 438 m, on y décompte 28 épiceries, 19 gargotes, 12 hôtels et restaurants, 5 grossistes de produit de première nécessité, 4 institutions de microfinances, 3 shops multiservices informatiques, 2 dépôts de médicaments, 2 services de postes et de communications, une banque et une station-service (cf. carte 5). Ces diverses offres de services et de produits font de cette partie le poumon économique de la municipalité, car elle produit à elle seule plus de 98% de la croissance économique de la ville. L'inscription spatiale des activités de la ville est fortement liée au rôle tenu par cette structure linéaire.

Carte 5. Inscription spatiale des activités le long de la RN 7



Source : conception de l'auteur, oct. 2017

La carte n°5 est un plan détaillé de l’agencement des activités sur le bord de la route nationale 7 dans le secteur d’Avaradrova. Les hôtels et les restaurants se regroupent dans la partie Nord tandis que les autres services (banque, station-service, postes, etc.) se rassemblent dans la partie Sud. La rive droite est sur-occupée par les activités commerciales, contrairement à l’autre côté qui est bordé par autant de maisons d’habitation.

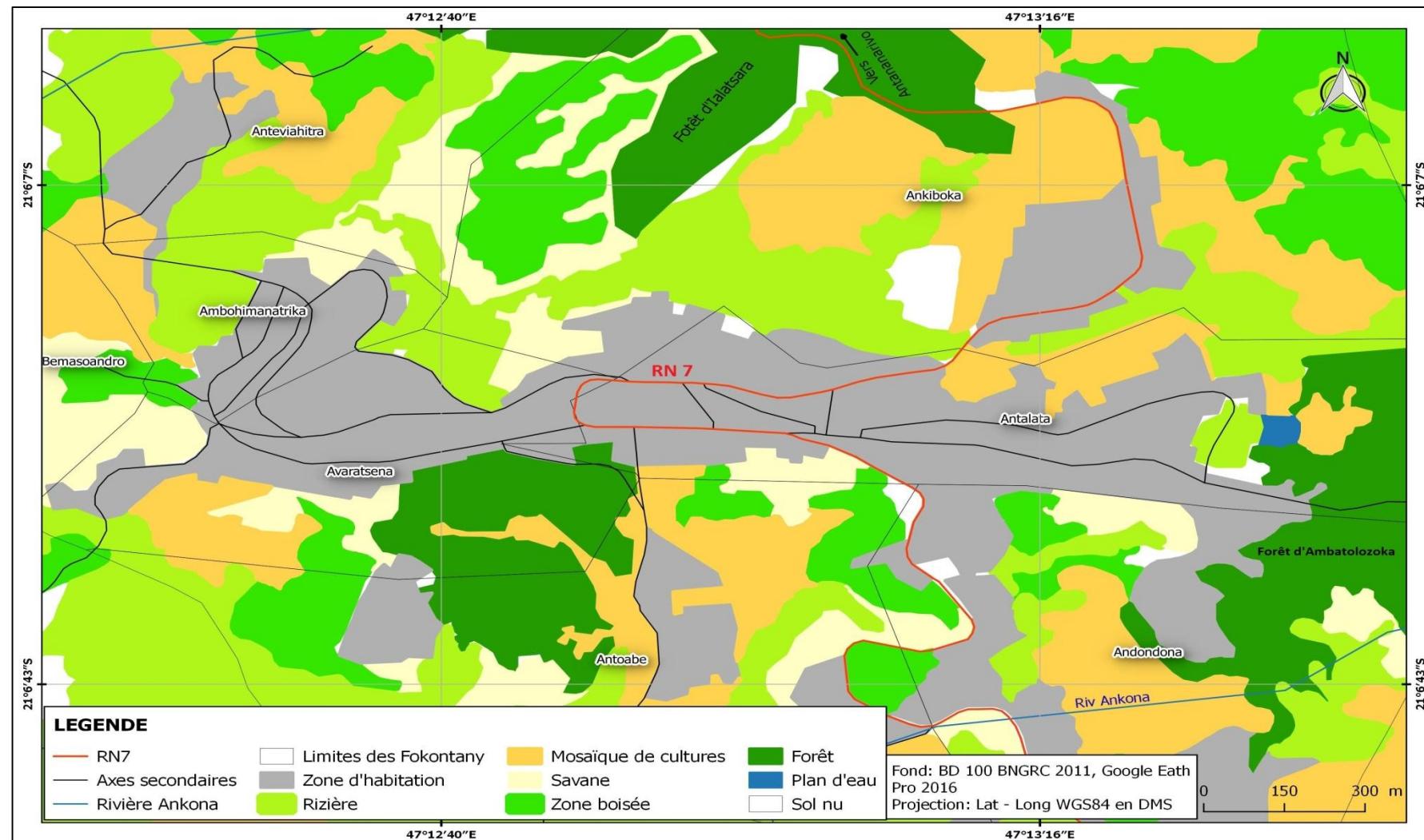
3.3 La morphologie de la ville

La symbiose entre le paysage urbain et le paysage rural est un caractère spécifique des villes malgaches. Certes, les activités tertiaire et secondaire font tourner l’économie de la ville, mais, les activités du secteur primaire y tiennent encore une place importante. En général, les bas-fonds sont destinés à la riziculture, les pentes et les versants affectés aux mosaïques de cultures, et les collines aux zones d’habitation. Ce mode de faire-valoir est hérité de nos ancêtres, du temps des royaumes. En effet, l’implantation des habitations au sommet des collines revêt une stratégie de sécurité. Elles permettent aux habitants de défendre leurs biens en se tenant compte auparavant la présence des ennemis. Cette pratique a été prise en compte lors de la fondation de la ville d’Ambohimahasoa parce qu’elle est située sur une colline entourée par des plaines et des bas-fonds.

Par ailleurs, ces formes d’occupation du sol sont un produit de l’histoire de la ville elle-même. À l’époque, la région était un des grands producteurs à riz de la zone centre du royaume *Betsileo*. Tous les bas-fonds ont alors été aménagés pour cette agriculture afin d’assurer non seulement les besoins des habitants locaux, mais aussi pour pouvoir ravitailler les autres villes environnantes ou côtières comme Mananjary, Manakara et Vangaindrano. De plus, d’autres cultures ont été pratiquées pour accompagner le riz sur le marché. Cela a augmenté le nombre des terrains de culture mis en valeur par la population. Les produits consistaient généralement en des patates douces dont la région est l’un des plus grands producteurs, des manioc ou encore de différents légumes.

Ces pratiques à des fins économiques ont longtemps déterminé les aspects de l’occupation du sol. Actuellement, cet aspect se modifie progressivement parce que le nombre de la population dans la ville ne cesse d’augmenter. Le cas le plus visible est la conquête des terrains de culture pour pouvoir construire des maisons d’habitation. De ce fait, les zones d’habitation commencent à s’élargir partout dans la ville et leur surface devient de plus en plus immense.

Carte 6. Occupation du sol dans la ville d'Ambohimahasoa



Source : conception de l'auteur, oct. 2017

La carte n°6 explique que la zone centre qui correspond au sommet de la colline est consacrée aux habitations. Elle s'étend d'Ouest en Est tout en se déchainant autour des différents tracés de divers axes de communication. Les rizières et les parcelles de cultures, quant à eux, se situent dans les zones périurbaines. Des immenses réserves forestières se trouvent dans la partie Nord et la zone Est de la ville.

- **Délimitation de l'espace urbanisé de la ville**

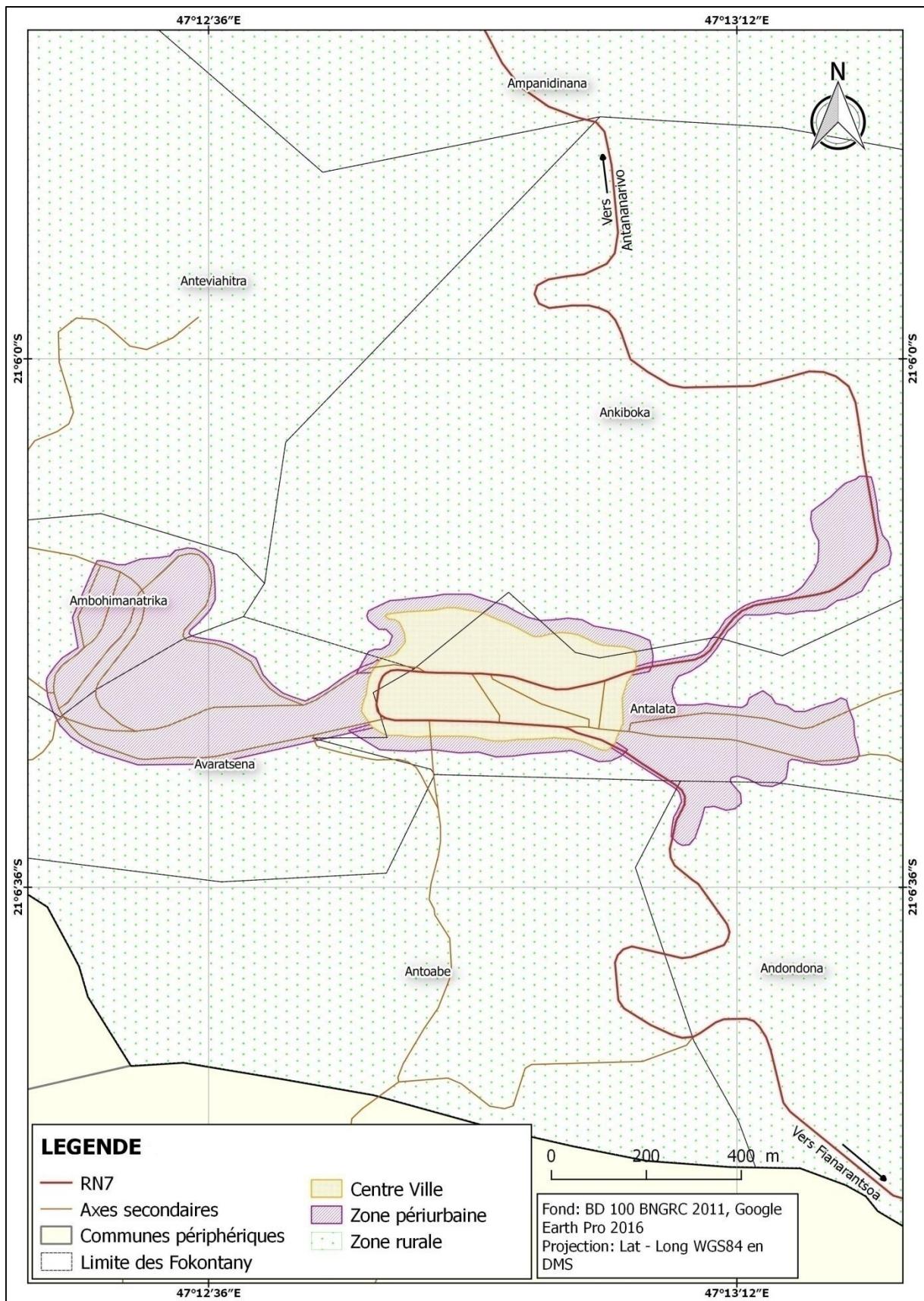
En tenant compte de la structure spatiale, de l'occupation du sol et de l'inscription spatiale des activités, nous pouvons établir les différents zonages de la ville. La délimitation est fondamentale parce qu'à partir de cela, les Fokontany urbains de la commune peuvent se distinguer des Fokontany ruraux. Pour la commune urbaine d'Ambohimahasoa, quatre critères sont retenus pour déterminer ces démarcations de l'espace urbain :

- La distance du Fokontany par rapport au noyau originel
- La densité du bâti dans le Fokontany concerné
- Le pourcentage de l'activité pratiquée par les habitants
- Le taux de desserte en électricité et en eau potable

Suite à notre enquête sur le terrain et compte tenu de ces quatre critères, quatre Fokontany, dont Antalata, Avaratsena, Ambohimanatrika et Ankiboka composent le centre-ville et la périphérie urbaine (cf. carte 7). D'abord, la distance qui sépare ces Fokontany du noyau originel ne dépasse pas la barre symbolique de 1 500 m. Ensuite, ils détiennent plus de 1 831 toits c'est-à-dire plus de la moitié de l'ensemble total de la CUAM. Aussi, le taux de desserte en électricité et de l'adduction en eau potable dans ces Fokontany figure parmi les taux les plus élevés de la ville. Enfin, une mobilité intense de personne a été détectée entre le centre-ville et ces subdivisions. À titre d'illustration, dans le Fokontany d'Ambohimanatrika, 3 personnes sur 5 ont un lieu de travail dans le centre-ville.

La zone fortement rurale recouvre une surface totale de 1 330,7 ha. Situées au-delà de 2 000 m du site primitif, les habitations dans ces Fokontany ne sont pas compactes, mais dissociées les unes des autres. Certaines d'entre elles sont séparées d'une distance de plus de 500 m. De plus, le taux de recouvrement en eau potable et en électricité est trop faible. Pour le Fokontany d'Anteviahitra, seulement un secteur sur 5 bénéficie de l'électricité. Le mode de vie quotidienne de la population, est toujours centré sur l'agriculture et l'élevage puisque 85% des ménages travaillent dans le secteur.

Carte 7. Délimitation de l'espace urbanisé de la ville d'Ambohimahasoa



Source : conception de l'auteur, sept. 2017

Chapitre 4. LES MUTATIONS SPATIALES DE LA VILLE

Au cours de ces dernières décennies, l'expansion spatiale de la ville d'Ambohimahasoa n'a jamais connu le même sort auparavant. L'annexion de nouveaux espaces par les maisons d'habitation traduit le développement spatial de l'agglomération.

4.1 L'extension de la ville

L'extension de la ville est une forme de l'étalement urbain. Généralement, un espace urbain s'est accru sous trois formes principales : la construction à la verticale, l'extension horizontale, et la réalisation des villes-nouvelles.

La construction verticale consiste à bâtir un immeuble de plusieurs étages afin de minimiser les coûts de loyer tout en conservant une place dans le centre-ville. Par contre, l'extension horizontale se fait directement vers la partie extérieure de la ville pour mieux valoriser les espaces périphériques. La réalisation des villes-nouvelles ne figure pas encore dans l'extension des centres urbains malgache. Pour le cas de la ville d'Ambohimahasoa, la tendance se tourne vers la construction à l'horizontale des maisons d'habitation.

4.1.1 La construction récente dans la partie Est de la ville

Lorsqu'on parle de l'expansion de la ville d'Ambohimahasoa, la progression spatiale vers l'Est est un phénomène incontournable. En effet, plus de 80% des nouvelles constructions se traduisent dans cette zone. À titre de précision, ce quartier récent se trouve dans le secteur d'Antalata Est. Il s'étend du lieu où se situe le CEG jusqu'à l'entrée de la forêt d'Ambatolozoka et recouvre une surface de 6,7 ha, soit 5,4% de la superficie totale des zones d'extensions de la ville. La plupart des nouveaux occupants sont des migrants.

Lors de notre passage, 6 maisons étaient en pleine construction tandis que 4 autres étaient en finition. Au total, parmi les 70 bâtiments répertoriés, 52 ont été fondés pendant ces cinq dernières années. Cette situation entraîne une sur-occupation du sol et une augmentation de la densité des bâti parce que ces derniers sont étroitement collés les uns des autres. Quant aux normes en vigueur, les maisons sont certes fabriquées en matières dures capables de résister aux aléas climatiques. Toutefois, elles ne respectent pas la règle de l'alignement requis par la loi relative à l'urbanisme : l'éloignement d'au moins 2 m de l'axe principal.

- **Les conditions de l'aménagement**

Les conditions physiques et topographiques du milieu sont la première raison qui attire les ménages à planter leurs résidences dans cette subdivision. Les parcelles sont plutôt faciles à aménager, car les versants sont à pente faible. La zone fait partie des espaces constructibles de la commune urbaine d'Ambohimahasoa. De plus, la présence de l'argile sur les bas-fonds a également favorisé la prolifération des activités liées à la briqueterie.

Deuxièmement, le mode d'appropriation des parcelles paraît plus simple grâce à l'avènement de certains faits. En effet, la plupart des terrains dans ce secteur appartenaient à une personne. Mais il y a quelques années, le propriétaire a voulu vendre une partie de son patrimoine pour des raisons personnelles. Alors, ceux qui avaient les moyens en ont acheté à des prix imbattables, défiant toute concurrence. Pourtant, toute la zone est desservie par une voie de communication, un réseau électrique et par l'eau potable. Le taux de recouvrement en électricité dans ce secteur est à 100%.

Enfin, il y a les circonstances liées à la présence des fonctions stratégiques scolaires. Ici, la notion de la portée spatiale s'applique, car les usagers tendent à minimiser le déplacement et à maximaliser la rentabilité et l'utilité de ces services. Dans ce cas, ils sont en parfaite connaissance que ces services ont un seuil d'apparition rare alors c'est un grand avantage pour eux de s'installer dans les alentours.

- **Les contraintes du site**

Malgré ce dynamisme, la diffusion de la ville d'Ambohimahasoa vers cette direction doit faire face à des obstacles et à de nombreuses limites. D'un côté, elle ne peut plus continuer sa progression au-delà de la forêt d'Ambatolozoka. Classé dans la zone à préserver de la commune, ce terrain est géré par une coopérative agricole appelée Maison de Formation Rurale.

De l'autre côté, le problème foncier subsiste encore et provoque des litiges entre les occupants. Les terrains situés à proximité de l'ancienne usine de conserverie P. LACHEIZE d'Ambatolozoka sont considérés comme sa propriété et la propriétaire refuse de vendre son terrain. Cela n'empêche pas certaines personnes de s'y installer de manière illicite sous prétexte qu'ils détiennent des documents légaux entre leurs mains. Ces différentes limites bloquent la progression spatiale, car personne n'ose plus acheter des parcelles par peur d'être expulsé à n'importe quel moment.

4.1.2 L'extension sur la structure linéaire de la RN7

De coutume, pour les villes relais, l'expansion de la ville à l'extérieur suivant les axes de la route nationale est naturelle. La voie de communication a une attraction particulière parce que c'est un lieu où se manifestent les divers flux et échanges.

- La conquête du versant Nord

Le côté Nord est la porte d'entrée de la ville d'Ambohimahasoa si on vient de la capitale nationale. C'est un atout qui attire la population et l'incite à ériger dans ce secteur. La zone est une partie intégrante du Fokontany d'Ankiboka plus précisément dans le quartier d'Ankiboka Ambany et de Miandry. Le secteur d'Ankiboka Ambony est, quant à lui, délaissé parce que la pente est trop abrupte. Contrairement à celles de la nouvelle construction dans l'Est de la ville, dans cette partie, l'extension se fait en discontinuité, d'où une mixité entre les anciens et les nouveaux bâtiments.

Le prix du terrain est fixé après une négociation entre le vendeur et l'acheteur. La mise en vente ne se fait pas au mètre carré, mais selon l'estimation du propriétaire. À titre d'exemple, un terrain d'environ de 2a64ca a été vendu à 3 Millions d'Ariary en 2016 (RANDRIAMBOAVONJY J., 2017). Dans la même année, 15 nouvelles constructions ont été recensées au niveau du Fokontany d'Ankiboka. Selon notre enquête, environ une trentaine de maisons sont apparues après l'année 2013. À Miandry, quartier situé à l'extrême Nord du Fokontany, 40 bâtiments sur les 56 toits qui existent sont datés de moins de trois ans.

Le choix de l'implantation n'est pas le fruit du hasard. En tout premier lieu, il y a la raison économique liée à la valeur du sol : l'abondance des terrains cultivables. En second lieu se place le poids non négligeable des deux centres de santé qui sont le CHD I et le CSB II. Enfin, l'existence du centre de formation agricole et de loisirs de Rodin est aussi une attraction pour les habitants.

• Une condition d'aménagement difficile

Comme toutes les autres extensions, la conquête du versant Nord de la ville a aussi ses limites. D'une part, la trace sinuuse et la forte pente de la RN 7 présentent une grande menace pour la population. D'autre part, l'existence de la forêt d'Ialatsara, une réserve dans laquelle il est interdit de construire. Ces deux cas de forces majeures risquent de bloquer l'extension de la ville vers la partie Nord.

Photo 06. Une construction récente à Ankiboka Ambany



L'extension de la ville d'Ambohimahasoa dans le Nord se traduite par la construction des bâtiments à plusieurs niveaux.
(Cliché de l'auteur, sept. 2017)

- La progression spatiale vers le Sud

De prime abord, le Fokontany d'Andondona est reconnu comme la périphérie immédiate de la ville d'Ambohimahasoa. Le quartier d'Andondona et de Tsararivotra sont les plus touchés par ce prolongement vers le Sud. Les constructions sont en phase de retrouver peu à peu leur dynamisme.

À partir de 2014, 10 immeubles récents ont été recensés par le Fokontany dans cette partie Sud. Pendant notre sortie sur terrain, seulement 6 nouveaux édifices ont été détectés dans cette partie. L'extension se fait sur la rive droite de la route nationale parce que les conditions physiques ne le permettent pas sur l'autre côté. Sur ce, la réglementation posée par le code de l'urbanisme est moins respectée. Environ 70% des constructions se trouvent à 4 m des canaux d'évacuations de la route nationale 7.

• Les facteurs incitatifs

Quelques facteurs non négligeables sont à l'origine de ces nouvelles formations. Premièrement, c'est la zone la plus proche de Fianarantsoa, la capitale régionale. De ce fait, les activités socio-économiques dans cette partie se tournent vers la direction Sud. Plus la distance est petite, plus les relations se multiplient. Il va de soi que dans ce côté, la ville de Fianarantsoa a une influence considérable comparée à Ambohimahasoa.

Deuxièmement, il y a le rôle important des voies de communication. Cette partie Sud de la ville est un lieu stratégique du fait qu'elle est située à 3 km du croisement qui amène vers la région Vatovavy Fitovinany. Cette situation permet aux riverains d'écouler très rapidement leurs produits. De plus, une quarantaine de kilomètres de la RN 7 comprise entre Ambohimahasoa et Fianarantsoa a été réhabilitée en mars dernier et classée parmi les meilleures routes de notre pays.¹³

Troisièmement, le prix du terrain est encore très abordable. D'après le chef Fokontany, ce prix varie selon la situation du terrain par rapport aux voies et réseaux divers et son accès à l'eau potable et à l'électricité. Pourtant, les rives de cette voie de communication fait déjà partie du quartier avantage par l'offre de ces différents services.

Enfin, on ne peut pas négliger l'effet de l'achèvement de travaux qui ont été menés dans la plaine d'Ankona. En 1959, suite à l'insuffisance de l'espace à vocation agricole, l'État malgache a décidé de dévier la trajectoire de la rivière Ankona et d'aménager son bassin versant. Ça a été le premier aménagement du territoire concrétisé au sein de la commune. La plaine attirera par la suite de nouveaux venus intéressés par l'agriculture.

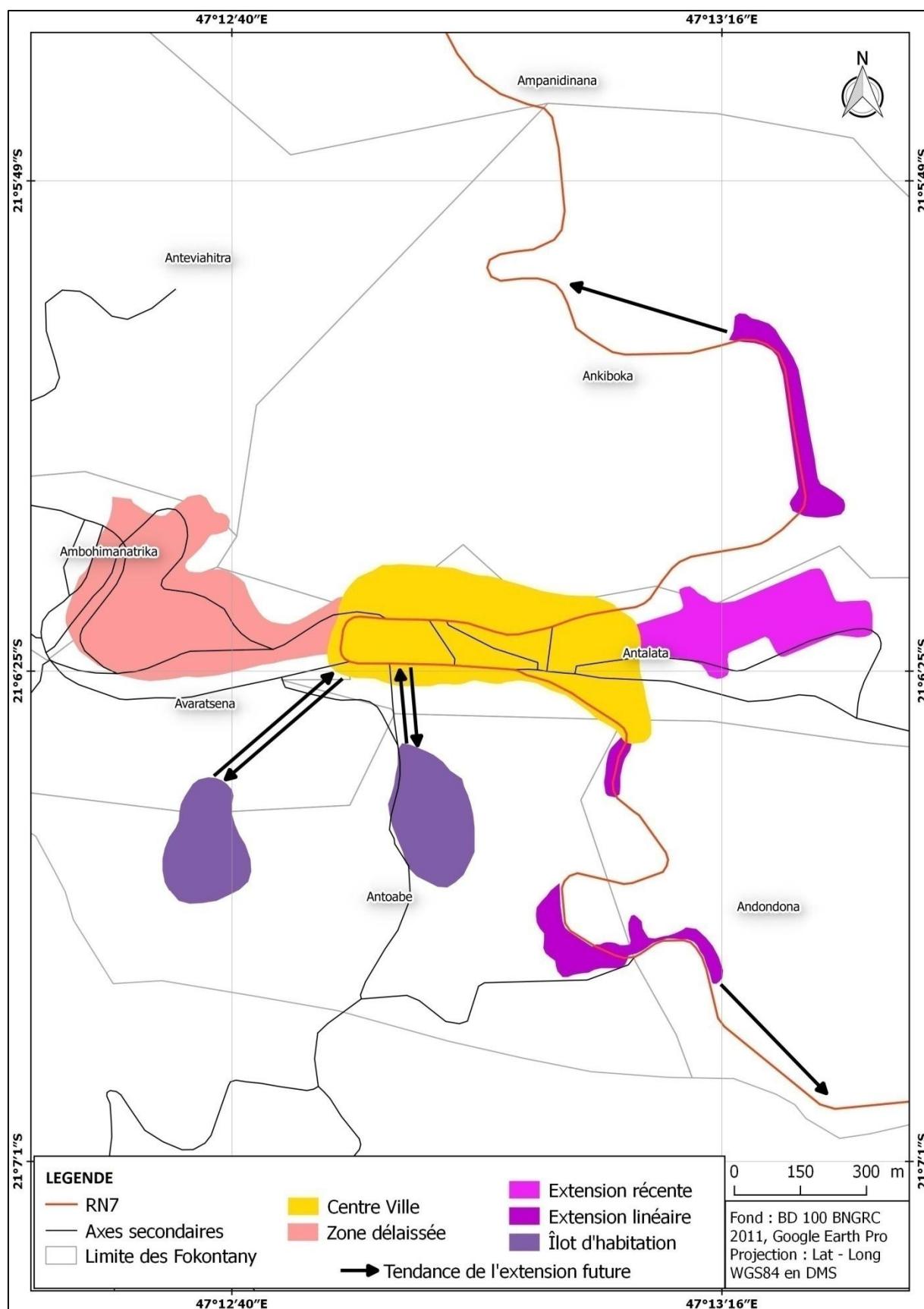
Photo 07. Dynamisme des nouvelles constructions le long de la descente d'Andondona

Ces deux bâtiments ont été implantés sur la descente du quartier de Tsararivotra pendant le premier trimestre de l'année 2017. Conformes aux règles de l'urbanisme, ces constructions sont modernes avec des murs en ciment et une toiture en tôle.
(Cliché de l'auteur, sept. 2017)



¹³ La technique du « Béton Compact Roulé » ou BCR a été appliquée durant la réhabilitation.

Carte 8. Les zones d'extensions de la ville d'Ambohimahasoa



Source : conception de l'auteur, sept. 2017

D'après la carte n°8, l'extension la plus probable pour la ville d'Ambohimahasoa serait sa progression spatiale vers le Sud et le raccordement des deux îlots d'habitation à la zone périurbaine. La diffusion vers le Nord, quant à elle, requiert plusieurs conditions dont la faisabilité se montre difficile à réaliser.

En général, les zones d'extensions et les quartiers récents ont une superficie totale de 12,4 ha. Elles touchent 5 quartiers dont Andondona, Tsararivotra pour la partie méridionale, Antalata Est pour la partie orientale, Ankiboka Ambany et Miandry pour la partie septentrionale. Pour la zone délaissée, elle concerne deux Fokontany, à savoir Avaratsena et Ambohimanatrika et recouvre une aire de 5 ha. Les îlots d'habitation incluent deux subdivisions de la Fokontany d'Antoabe dont Antoabe centre et Ankona.

4.2 Les autres zones d'extensions

Plusieurs îlots d'habitation ont été répertoriés autour de la zone périphérique de la ville, seulement deux d'entre eux ont rempli les conditions nécessaires pour se joindre au centre-ville fonctionnel. Composée chacune d'environ une centaine de maison, ces petites cellules sont localisées dans le quartier d'Antoabe centre et dans le quartier d'Ankona.

Deux cas pourraient se produire : d'une part, il est possible que ces cellules d'habitation se gonflent très rapidement pour se raccorder à la périphérie urbaine. D'autre part, les nouvelles constructions dans la périphérie se prolongeront au point d'atteindre les deux îlots. Ici, il faut bien aussi préciser que ces deux circonstances peuvent se dérouler simultanément.

Photo 08. Les deux îlots d'habitations



*Tôt ou tard, les deux îlots d'habitations (cercles jaune) vont se rejoindre au centre-ville fonctionnel d'Ambohimahasoa.
(Goole Earth Pro, 2017)*

- **Une condition d'aménagement favorable**

Des éléments tant physiques qu'humains vont accélérer la concrétisation de ce phénomène. Dans les quartiers concernés, les travaux d'aménagement et de terrassement des parcelles ne posent pas beaucoup de problèmes puisque ces secteurs se situent dans une surface plus plane.

Sur le plan humain, la pression démographique au niveau de la zone périurbaine va apporter sa part dans la réalisation de cette extension. En outre, le taux d'accessibilité aux services urbains de base dans ces secteurs est l'un des meilleurs de la ville.

4.3 La zone délaissée

La zone délaissée de la ville est composée par les Fokontany d'Avaratsena et d'Ambohimanatrika. Elle se situe dans la partie Ouest de la ville et a une superficie approximative de 15 ha. Ces deux Fokontany font partie des plus anciennes zones d'habitation de la ville, car ils ont été implantés tout près de l'ancien site initial. De ce fait, les espaces sont fortement occupés, et aucun autre endroit ne pourrait être construit. De même, la topographie ne contribue pas à l'extension, car tous les terrains de proximité sont affectés aux cultures. Alors, les habitants ont abandonné ces lieux, la partie Est et la partie Sud offrant des conditions favorables à leur épanouissement.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

La ville en tant que système urbain regroupe un ensemble d'éléments en interaction. Dans l'agglomération d'Ambohimahasoa, la structure des quartiers est basée autour des axes de communication majeure de la RN 7 et sur les autres voies urbaines. Le tissu urbain s'est complexifié avec les mélanges entre les activités économiques et fonctionnelles dans les quartiers.

L'extension de l'espace urbain est une des formes et aspects du développement de la ville. Elle se manifeste par la construction de maisons d'habitation dans les couronnes périphériques. De nouvelles zones d'habitation et des quartiers récents sont apparus dans la partie Est et sur la structure linéaire de la route nationale.

En réalité, cette deuxième partie répond d'une manière explicite la problématique de la recherche. Il s'agit de l'interprétation spatiale du sujet qui constitue un paramètre fondamental de la démarche géographique en tant qu'outil de connaissance, de la description et de la manipulation de l'espace urbain au sein de la ville d'étude. Ainsi, des travaux cartographiques assez diversifiés ont été réalisés avec six cartes qui décrivent l'espace urbain avec beaucoup des paramètres d'analyse du territoire de la ville d'Ambohimahasoa : organisation spatiale dans son ensemble, structuration spatiale des activités et services urbains, aires d'influence spatiale de fonctions les plus dynamiques, occupation des sols, la matérialisation du front entre les secteurs urbains et ruraux et les zones d'extension future de la ville d'Ambohimahasoa dans une future proche.

Face à ces enjeux de taille, quels seraient les perspectives de la gestion spatiale de la ville ? Quels sont les véritables problèmes et les défis de la planification spatiale pour l'aménagement urbain à Ambohimahasoa? La troisième partie apportera des réponses à ces questionnements qui relèvent directement de la gouvernance urbaine.

Troisième partie

LES DÉFIS DE LA PLANIFICATION SPATIALE

Chapitre 5. LES PROBLÈMES DE LA PLANIFICATION SPATIALE DANS LA VILLE D'AMBOHIMAHASOA

L'administration d'une ville est une tâche complexe et exige une compétence de la part des responsables. Dans la ville d'Ambohimahasoa, la défaillance et l'absence (problème d'application et d'appropriation) d'outils de planification tels que le plan d'urbanisme directeur, le schéma d'aménagement communal ainsi que des documents de programmation comme le plan communal de développement amplifient les problèmes.

5.1 La défaillance de la gouvernance urbaine

La gestion de la ville implique différents acteurs à chaque niveau hiérarchique. À Ambohimahasoa, une équipe composée de 33 personnes déployées dans différentes branches assure le fonctionnement de service de la commune.

5.1.1 Une municipalité en difficulté

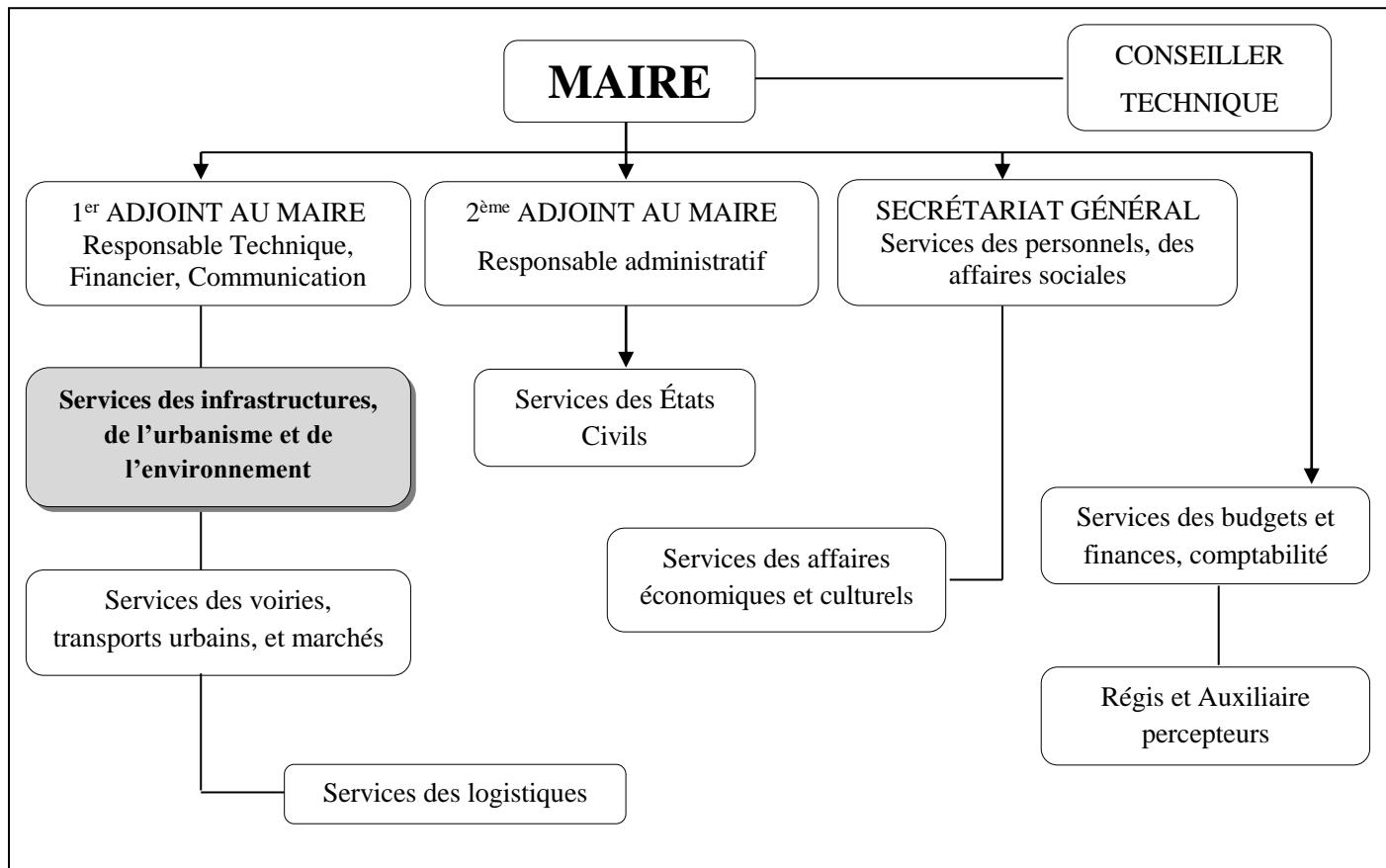
Le maire en tant que chef de l'exécutif, élu au suffrage universel direct, est le premier responsable de l'administration de la ville. Elle est assistée par le conseil municipal qui joue le rôle d'organe délibératif. Parallèlement, sous la tutelle du premier adjoint au maire, un service technique opérant dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement a été mis en place au sein de la commune. Il assure des tâches multiples tels que le montage des projets, l'application des règles et du code de l'urbanisme, l'accompagnement des organismes partenaires et la délivrance de différents permis (de construire, de démolir, d'occupation du sol).

Toutefois, la performance et la distribution des tâches au niveau de la commune laissent à désirer et mettent ce service dans une situation difficile. De plus, cela compromet les initiatives prises par les responsables. Certains personnels de la commune ont des responsabilités qui ne correspondent pas à leurs spécialités. Ça a été le cas constaté lors de notre passage : nous étions impliqués dans la confection d'un projet du GRAND LYON alors que nous ne sommes pas membre du personnel.¹⁴ Cette confusion des rôles démontre l'incompétence de ces acteurs dans la gestion des affaires communales. Cependant, la hiérarchie est très bien claire à ce sujet. Le service des infrastructures, de l'urbanisme et de

¹⁴ Le projet GRAND LYON, financé par la mairie de la métropole de Lyon en France, vise à améliorer la situation des assainissements et de l'hygiène dans six communes de la région Haute Matsiatra.

l'environnement est sous la direction du premier adjoint au maire (cf. figure 4). Aussi, un conseiller technique doit être à la disposition de ce service si besoin est.

Figure 4. Organigramme de la CUAM



Source : CUAM, sept. 2017

5.1.2 Manque d'outil de planification

Depuis longtemps, les carences sont criantes, car la ville d'Ambohimahasoa ne dispose ni d'un document d'urbanisme ni d'outils de planification. En 2015, l'ancien premier adjoint au maire a commencé à élaborer un plan d'urbanisme. Il a même terminé le premier chapitre de ce document. Cependant, suite à un mal entendu entre les responsables communaux, l'ancien premier adjoint au maire a été limogé à la fin de l'année. De ce fait, il a emmené lesdits dossiers lesquels sont très utiles car constitués de pièces importantes de fondement de toute sorte d'aménagement.

Actuellement, ceux qui sont à la tête du STC tentent de faire la même démarche. Ils ont recouru à l'élaboration du PCD. Pour mener ce projet à terme, ils ont fait appel à un ancien expert en urbanisme retraité qui réside dans la ville. Une personne qui travaille dans le secteur du bâtiment et des travaux publics accompagne ce dernier dans le montage dudit

projet. L'affaire est donc confiée à ces deux ingénieurs, car à l'exception du directeur du service technique, aucun personnel de la CUAM n'a la compétence requise dans le domaine.

5.1.3 Les problèmes liés à l'insuffisance des moyens

À tous ces différents problèmes s'ajoute l'insuffisance manifeste de moyens financiers. En effet, les communes urbaines de Madagascar bénéficient d'un budget de fonctionnement provenant du ministère de tutelle de collectivités (environ 12 Millions d'Ariary par an, Ministère de l'intérieur 2017). Par contre, les impôts et les redevances reviennent directement à la caisse de la commune et constituent sa principale ressource financière. « *Le budget du service technique chargé de l'urbanisme et de l'environnement ne se fait pas à part, mais il reste dans l'ensemble du budget général de la commune* », a déclaré Monsieur ANDRIANASOLONJATOVO Tahiry.¹⁵

Malheureusement, environ 75% de ce budget est destiné au fonctionnement de la municipalité. De surcroît, les actions sociales sont priorisées par les responsables du fait qu'une frange importante de la population vit dans la misère. De plus, celles-ci donnent une belle image du maire aux yeux des électeurs. Dès lors, le financement des infrastructures et équipements urbains dépend des bailleurs de fonds comme l'Union Européenne ou de la coopération décentralisée entre deux communes partenaires (cas du GRAND LYON).

5.2 Manque de culture d'aménagement

À Ambohimahasoa, le manque de culture en matière d'aménagement se traduit par l'incivisme de la population, la méconnaissance des textes de l'urbanisme réglementaire et surtout par les problèmes fonciers.

5.2.1 Les litiges fonciers

Dans tout Madagascar, les problèmes fonciers sont parmi les litiges les plus courants au niveau de la justice. Les accords de vente se font illégalement entre le propriétaire et l'acheteur parce que le montant total des droits à payer au niveau de la commune reste très élevé (cf. tableau 07).

Par ailleurs, la pauvreté oblige les ménages à occuper illicitemment des terrains. Cette situation s'aggrave encore, car à Ambohimahasoa, il n'y a ni guichet foncier ni service topographique. Pour se procurer les documents relatifs au droit de propriété, les habitants

¹⁵ M. ANDRIANASOLONJATOVO Tahiry est le directeur du service technique en charge de l'urbanisme et de l'environnement au sein de la CUAM.

doivent aller à Fianarantsoa. Même le premier responsable de la ville ignore l'évolution de la situation de la spéculation foncière et immobilière. Dès lors, ces dirigeants n'arrivent plus à répertorier les réserves foncières de la commune. Certaines personnes ont par exemple demandé ces parcelles auprès des agents de la circonscription topographique de Fianarantsoa en faisant les « *petits papiers* » sur le marché informel. En moyenne, le service technique de la ville d'Ambohimahasoa gère 5 conflits fonciers par mois.

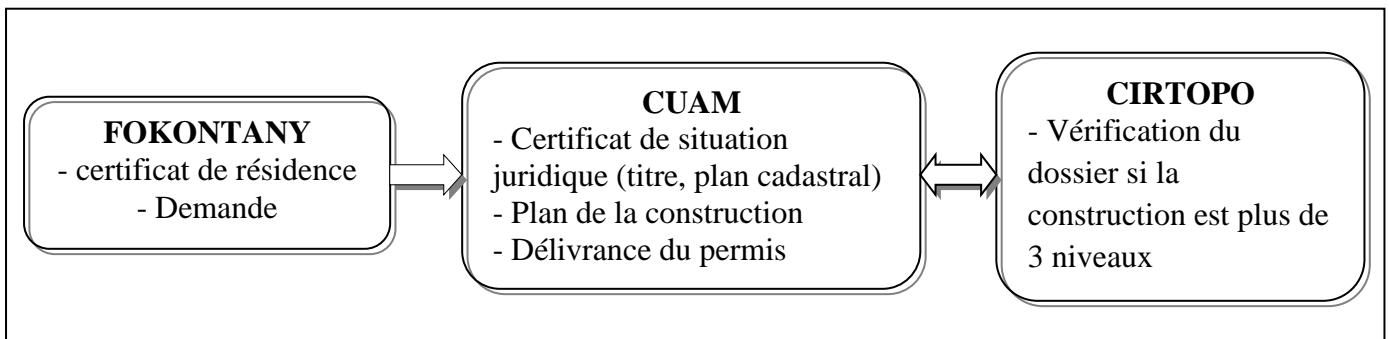
Photo 09. Une construction illégale dans le quartier d'Antalata centre



Ici, la parcelle est un héritage appartenant à 5 membres d'une famille. Le problème est apparu quand la CUAM a délivré un permis de construire à l'une des propriétaires alors qu'aucune distribution du patrimoine n'est encore intervenue. Dans ce cas, le service de l'urbanisme n'a plus le droit de retirer le permis de construire au détriment des quatre autres possesseurs. (Cliché de l'auteur, sept. 2017)

Aujourd'hui, d'après le directeur du service de l'urbanisme, 70% de la population s'est rendu compte de la nécessité de détenir un titre de propriété et autres papiers légaux comme le titre foncier, le plan cadastral ou encore le permis de construire. Sur ce, le service technique responsable de la délivrance des permis de construire et/ou de démolir a facilité les démarches à suivre afin de remettre les usagers/citoyens sur les rails de la légalité. Le processus afin d'obtenir un permis de construire au sein de la commune urbaine d'Ambohimahasoa se résume comme suit :

Figure 5. Démarche pour l'octroi d'un permis de construire



Source : STC, sept. 2017

La figure 5 nous montre les différentes étapes à franchir pour avoir un permis de construire. Quelques pièces comme la résidence du détenteur, la demande avec l'approbation du Fokontany, le dossier foncier (plan cadastral, titre...), sont à fournir et à déposer à la commune. Si la construction est composée de plus de 3 niveaux, le dossier devra en plus être vérifié auprès de la CIRTOPO. La démarche se termine par le paiement des cautions. C'est la commune qui est en charge de la délivrance du permis.

Tableau 07. Droit de permis de construire et autres

	Prix (en Ariary)
Construction, réhabilitation, extension	500
Droit de voirie	10 000
Démolir	300
Certificat de l'occupation du sol	20 000

Source : synthèse de l'auteur/CUAM, oct. 2017

Il faut bien préciser que même si toutes ces étapes sont respectées et tous les droits payés, les permis ne sont délivrés qu'après vérification sur terrain des agents du service technique. Néanmoins, les usagers/citadins estiment que les droits susmentionnés sont coûteux.

5.2.2 La méconnaissance du texte d'urbanisme

La méconnaissance du texte d'urbanisme favorise le désordre dans la ville d'Ambohimahasoa. Les habitants érigent leurs maisons à leur gré puisque la commune ne dispose pas d'un outil de planification. En outre, les inspections sont insuffisantes, voire même inexistantes. Ce laxisme favorise le développement des quartiers spontanés, un

commencement du processus de bidonvilisation. Pourtant, les lois et les règles dans le code de l’urbanisme sont très exigeantes et très claires. Les installations doivent à la fois être au moins à 7 m de la route nationale et au moins à 5 m d’une route interprovinciale. En outre, chaque maison devrait avoir ses propres canaux d’évacuations des eaux usées. Néanmoins, les chiffres démontrent à nouveau que 98% des ménages ne prennent pas en considération ces règles d’alignement et 92% d’entre eux ne possèdent pas d’égouts.

Photo 10. L’alignement de bâtis le long de la RN 7

La route nationale 7 assure la liaison Antananarivo – Toliara. Elle a une longueur de 954 km. Sur cette photo, on voit très bien le non-respect de la règle de l’alignement sur les rives des voies de communication dans la ville d’Ambohimahasoa. (Cliché de l’auteur, sept. 2017)



Cette défaillance est également constatée dans la répartition des places dans les deux marchés de la ville. C'est la municipalité qui est en charge de la distribution, c'est donc à elle que reviennent les droits de place. Ces taxes et redevances varient selon les types de produits et le volume de la surface occupée.

Tableau 08. Les droits de place et diverses taxes dans les marchés

Marchés	Antalata			Sabotsy	
	Gargote	Polyvalent	Hangar	3 m ²	Hangar
Location /mois (Ar)	14 000	23 000	1 000 à 5 000	5 000	2 000
Droit /jour ou /samedi (Ar)	-	-	300	-	300

Source : enquête personnelle/CUAM, oct. 2017

Le tableau n°08 informe sur les droits et les locations que les acteurs commerciaux doivent allouer à la commune avant d'engager une surface. À l'heure actuelle, le nombre des commerçants augmente de jour en jour alors que les infrastructures ne peuvent plus accueillir de nouveaux occupants. De ce fait, les marchands installent de petits étals au bord des rues. À titre de référence, nous avons estimé qu'ils sont une quarantaine dans le marché d'Antalata. Pour l'organisation du marché de Sabotsy, la situation est très délicate. En effet, le marché se trouve le long d'une rue qui traverse le quartier d'Avaratsena et d'Ambozontany. Pendant le jour de marché, les habitants riverains ne peuvent plus circuler avec leurs voitures personnelles puisque la rue est destinée aux commerçants. Jusqu'à présent, le service en charge du marché et des voiries ne trouve aucune solution durable pour rétablir et mettre de l'ordre dans cette organisation.

Photo 11. L'occupation illicite par les commerçants sur la RN 7



Prise lors du jour du marché hebdomadaire de Sabotsy, cette photo nous montre le désordre au niveau du marché de la ville (côté d'Avaratsena). Malgré le fait que ces commerçants squattent le lieu, la commune leur tire encore des droits de place. (Cliché de l'auteur, sept. 2017)

5.3 Situation des services urbains de base insatisfaisante

Deux services à savoir l'accès à l'eau potable et l'assainissement, ont été priorisés dans cette analyse sans pour autant minimiser les autres services comme l'éducation et la santé.

5.3.1 L'accès à l'eau potable et l'électricité

L'adduction en eau potable dans la ville d'Ambohimahasoa est assurée par la JIRAMA via deux associations : FIKRIFAMA et SANDANDRANO. Le captage d'Anteviahitra est la seule source d'eau de la ville. Toutefois, vu la taille de l'agglomération et l'accroissement du nombre de la population, les volumes d'eau requises ne sont plus suffisants, surtout pendant la saison sèche. Dès lors, la pénurie se répercute dans les quartiers et entraîne de longues queues autour des bornes fontaines publiques (cf. photo 12). Pour les Fokontany urbains de la CUAM, le ratio est de 1 BF pour environ 300 ménages alors que la norme est de 1 BF pour 200 ménages (OMS, 2002). Dans ces bornes fontaines, l'eau est achetée à un prix selon le récipient utilisé. Un seau d'eau coûte notamment 30 Ariary tandis qu'un bidon de 20 litres équivaut à 50 Ariary. Ces coûts hors de la portée des habitants et la mauvaise qualité de l'approvisionnement obligent les ménages à utiliser des puits. Seulement 2% des habitants de ces quartiers ont le moyen d'accéder à des équipements sanitaires modernes et à un robinet intérieur.

Photo 12. La pénurie en eau dans le quartier d'Antalata centre



*Cette photo nous montre la réalité sur l'accessibilité aux SUB au sein de la ville d'Ambohimahasoa. Cette longue queue résulte de l'insuffisance du nombre de BF et de la pénurie en eau dans la ville.
(Cliché de l'auteur, sept. 2017)*

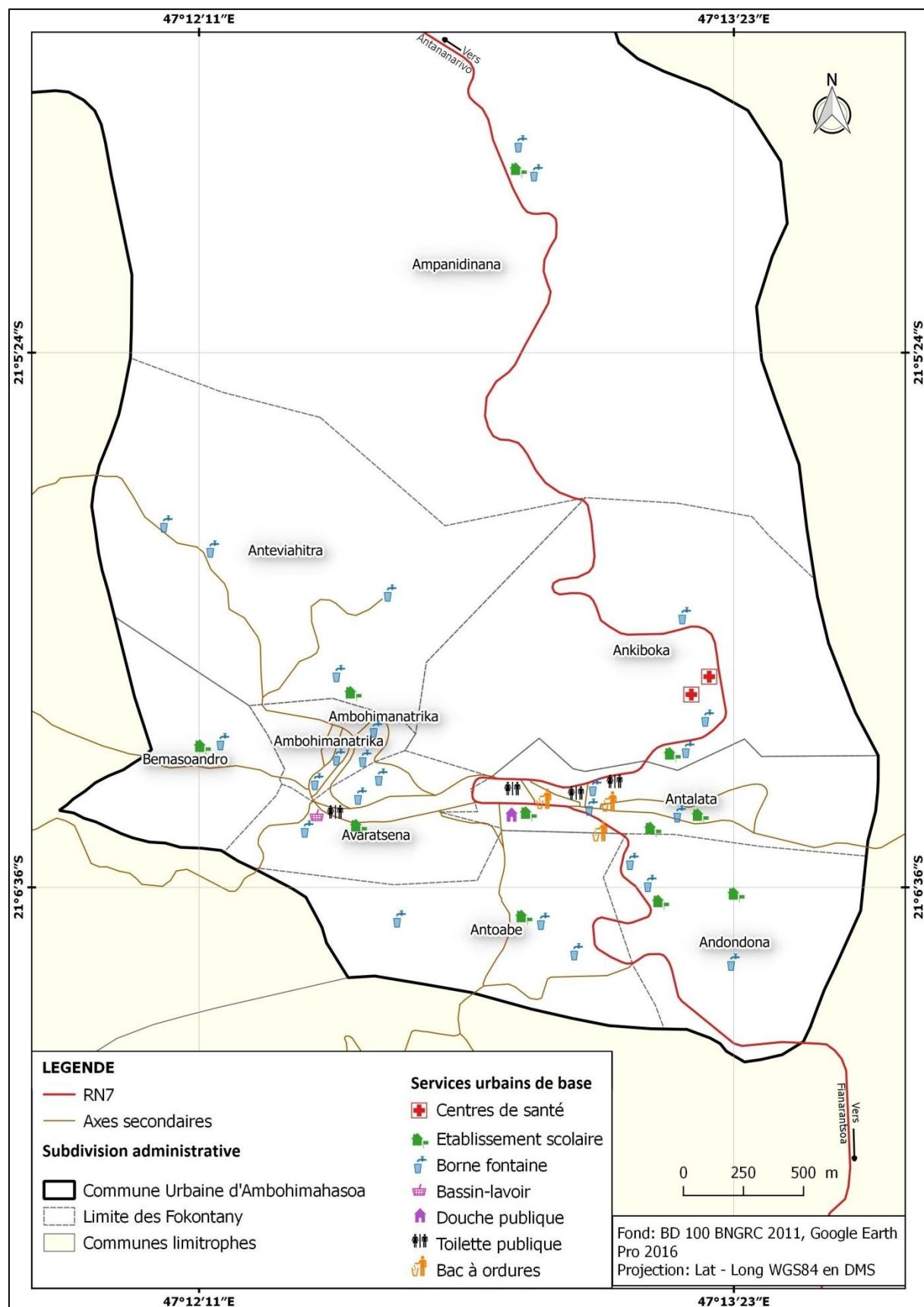
À l'époque où l'usine de conserverie P. LACHEIZE a encore fonctionné, Ambohimahasoa a été la troisième ville électrifiée de Madagascar (cf. page 5). Un grand barrage hydroélectrique a été construit afin d'approvisionner l'usine. Les excès d'énergie produits par ces centrales électriques ont ensuite été distribués gratuitement aux citadins. Cependant, suite à la défaillance capitale de la gestion par la JIRAMA, ces barrages ont cessé de fonctionner, et plongeant la ville dans de fréquents délestages électriques. Depuis, la situation ne cesse de s'empirer, car seulement 16 secteurs sur 20 sont desservis par ce service. Par ailleurs, 3 ménages sur 5 procèdent à des branchements illégaux auprès de leur voisinage malgré les risques accrus de courts-circuits.

5.3.2 L'assainissement et les équipements sanitaires

Aucune entreprise spécialisée en la matière n'est instaurée dans la ville pour ramasser les ordures ménagères. C'est la commune via le service technique qui est le premier responsable de la gestion de ces déchets. Dans l'ensemble de la zone urbanisée de la commune, il n'y a que 3 dépôts de déchets dont un en dur (parc à bœuf) et 2 métalliques. La moyenne est donc de 1 bac à ordures pour presque 6 980 habitants. Un tel cas va favoriser le développement d'une mauvaise habitude : soit les ménages brûlent leurs ordures, soit ils les jettent aux coins des rues et dans les canaux d'évacuations des eaux usées et eaux pluviales. Environ 97% des ménages des Fokontany urbains utilisent ces méthodes nuisibles à l'environnement (CUAM, 2017).

En ce qui concerne les équipements sanitaires, d'après nos enquêtes, la ville d'Ambohimahasoa possède 4 toilettes publiques et une douche publique. D'autant qu'il n'y a qu'un bassin-lavoir pour l'ensemble de la commune alors que la norme exige 1 bassin-lavoir pour 500 ménages (BMH, 2011). Cette situation démontre la réalité sur l'insuffisance de ces équipements sanitaires dans les centres urbains du pays. De surcroît, certains de ces blocs sanitaires ont dû être fermés, à cause du choix du lieu de l'implantation des infrastructures concernées. Ça a été le cas de la douche publique qui se trouve dans le quartier d'Antalata. Elle a été installée derrière la place centrale du centre-ville alors qu'il n'y a pas de route, ni de rue qui la desserve. Un cas à part, seulement 3 ménages sur 5 disposent de toilettes améliorées.

Carte 9. Localisation des services urbains de base dans la CUAM



Source : conception de l'auteur, déc. 2017

La carte n°9 démontre la synthèse spatiale de la situation des services urbains de base dans la commune urbaine d'Ambohimahasoa. De prime abord, on a pu constater à travers cette carte que les infrastructures, les équipements et les services de base sont mal répartis parce que certains quartiers sont totalement à l'écart de grand nombre de services. Si on ne parle que des blocs sanitaires, 3 toilettes sur les 4 appartenant à la CUAM se regroupent dans le quartier d'Antalata.

La carte indique également que ce sont les services de santé qui montrent le plus ce contraste spatial puisqu'ils se concentrent à Ankiboka. Pour les infrastructures éducatives, tous les Fokontany de notre zone de recherche disposent d'une école primaire publique. En ce qui concerne l'eau et l'électricité, on voit très bien que les Fokontany du centre-ville (Antalata, Avaratsena) sont les plus desservis.

5.3.3 Les infrastructures de santé et les équipements scolaires

En termes de santé, un dispensaire privé et quatre dépôts de médicaments ont été construits pour diminuer les contrastes spatiaux des deux centres de santé qui sont le CHD I et le CSB II. Le coût des services est toutefois inaccessible pour la majorité de la population. Les centres de santé publique n'arrivent plus à donner une meilleure qualité de service aux habitants. À titre d'exemple, 2 personnes, dont un médecin et une assistante, s'occupent du fonctionnement du CSB II alors qu'elles reçoivent en moyenne 20 consultants par jour. Aussi, ces deux infrastructures sont désuètes, vétustes et n'arrivent plus à recevoir de nombreux patients, car depuis leur construction, elles ne sont plus entretenues, ni réhabilitées.

Dans la zone administrative pédagogique d'Ambohimahasoa ville, on retrouve une école primaire pour 261 élèves inscrits, un collège pour 1 230 inscrits, un lycée pour 395 inscrits contre, respectivement, 170, 307, et 273 pour la moyenne nationale (Banque Mondiale, 2011). Au total, en 2016, la CUAM compte 3 716 étudiants inscrits dans les écoles publiques et dispose de 10 infrastructures dont 8 EPP, un CEG et un Lycée. Néanmoins, la présence d'écoles privées dont un préscolaire, 3 établissements primaires, 4 établissements secondaires niveau I et 3 établissements d'enseignement secondaire niveau II diminue le contraste spatial avec les établissements publics.

Chapitre 6. LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

Se focaliser sur les actions les plus urgentes et la mise en place d'une nouvelle stratégie de planification sont des défis pour les acteurs si un urbanisme réglementaire et opérationnel est à mettre en place.

6.1 Les rôles du ministère de tutelle

À Madagascar, les communes sont sous l'égide de deux ministères. D'une part, le M2PATE assure à la fois la tutelle technique des villes et la coordination des CTD. D'autre part, le ministère de l'intérieur avec ses branches au niveau du district prend la place de modérateur et assure la légalité des actes de la commune.

6.1.1 Mise en place d'un service topographique et d'un guichet foncier

La mise en place d'un guichet foncier unique et d'un service topographique dans la ville est urgente. Ces institutions représentent en effet un enjeu de grande envergure pour le développement foncier non seulement de la ville, mais aussi de tout le district d'Ambohimahasoa.

Une fois en exercice, ces deux institutions permettront au service technique de la commune de surveiller et de régler les conflits fonciers locaux. Elles vont également réduire les problèmes antérieurs rencontrés aux CIRTOPO de Fianarantsoa. En outre, les personnels du service de l'urbanisme devraient pouvoir retracer à nouveau les réserves domaniales de la commune et les protéger contre les phénomènes d'occupations illicites. Enfin, et non pas le moindre, les usagers n'auront plus besoin de se déplacer dans la métropole régionale pour constituer leurs dossiers domaniaux.

L'instauration de ces deux antennes topographiques dans l'agglomération d'Ambohimahasoa fait partie du rôle de l'État malgache via le M2PATE par sa branche topographique et foncière. Par ailleurs, son premier rôle est de planifier et d'organiser l'occupation de l'espace. Il va aussi de soi que c'est à ce ministère que revient la responsabilité de faire l'observation de l'aménagement du territoire au sein de la ville. Le ministère devra alors accomplir ses obligations afin de remédier aux différents problèmes notamment en ce qui concerne l'urbanisation des petites villes malgaches.

6.1.2 Le budget alloué à la commune

En principe, une commune est financièrement indépendante. Pourtant, l'État malgache, par l'intermédiaire du ministère de l'intérieur, octroie une subvention à ses communes en leur donnant des budgets de fonctionnement. À titre de rappel, cette somme est portée à 12 Millions d'Ariary pour les communes urbaines, sauf pour le cas de la ville d'Antananarivo où le montant est beaucoup plus élevé grâce à son statut de capitale et à son aire métropolitaine. Aussi, le ministère de tutelle donne également des subventions spéciales si les actions à mener paraissent très urgentes et très importante. Pour obtenir ces fonds, la commune doit faire une demande auprès du ministère de l'intérieur. En outre, elle doit faire preuve de bonne gouvernance dans l'effectivité de l'exécution budgétaire afin que le fonds soit directement versé dans sa caisse. La ville d'Ambohimahasoa n'a pas encore obtenu jusqu'à présent sa part de fonds de développement local.

Il existe une autre source de financement, mais cette fois, c'est le district qui en donne toutes les nécessités à la commune. Pour le cas de notre zone d'étude, le district n'a pas octroyé des liquides, mais des matériels pour la réhabilitation du bureau de la commune.

Le rôle des deux ministères précités, à savoir le M2PATE et le ministère de l'intérieur, ne doit pas se confondre. Le ministère de l'intérieur a son représentant local qui est le délégué du district en tant que service technique déconcentré. Il n'entre pas dans les stratégies de développement de la commune, mais il est juste le coordonnateur de l'action de cette dernière. Quant au M2PATE, il s'occupe des détails techniques de l'aménagement urbain. C'est à lui que revient la tâche de planifier et de maîtriser le phénomène de croissance urbaine.

6.2 Les propositions

Dans cette partie, nous évoquerons les recommandations et les priorités pour la ville d'Ambohimahasoa afin d'éradiquer les problèmes de la planification spatiale.

6.2.1 Amélioration de la budgétisation de la commune

À part les subventions allouées par l'État, d'autres moyens peuvent constituer le budget de la commune. Parmi tant d'autres, les recettes fiscales sont celles qui apportent le plus dans la caisse communale. Elles sont composées principalement par les différents impôts fonciers comme l'IFPB et l'IFT. L'assiette fiscale est toutefois sous-estimée à Ambohimahasoa. S'agissant par exemple de l'impôt foncier, la fourchette est de 60

Ariary/are/an. Cela paraît trop faible, il serait plus judicieux d'augmenter les tarifs actuellement appliqués. Outre les autres contributions sur les biens et services, les recettes non fiscales et les recettes aléatoires constituent des suppléments pour le budget de la commune.

Tableau 09. Récapitulatif des recettes fiscales prévisionnelles de la CUAM en 2017

Impôts ou taxes	Montant total (Ariary)	Nombre Patrimoines
IFPB	8 945 000, 00	1 535
IFT	3 432 772, 80	784
TOTAL	12 377 772, 80	2 319

Source : STC, sept. 2017

Au titre de l'exercice de l'année 2017, la commune a prévu de percevoir 12 377 772, 80 Ariary sur les impôts fonciers sur les propriétés bâties et les impôts fonciers sur les terrains (cf. tableau 09). Pourtant, une faille a déjà été trouvée. Seules 1 535 propriétés bâties payent des impôts alors que sur l'ensemble du territoire de la CUAM, plus de 2 000 toits sont recensés. En prenant en compte le nombre réel de propriétés bâties sur l'étendue de son territoire, la commune verra augmenter ses recettes fiscales qui ont pendant longtemps été négligées. La même solution est de rigueur pour les impôts fonciers sur les terrains. La localisation de la réserve foncière communale devrait faciliter le dénombrement.

Tableau 10. Résultats des CA des trois dernières années de la CUAM (en Ariary)

	2014	2015	2016
Recettes	78 293 400, 00	56 688 167, 00	108 263 212, 50
Dépenses	103 115 084, 02	65 658 367, 00	107 136 545, 00
TOTAL	- 24 821 684, 02	- 8 970 200, 00	+ 1 112 667, 50
Report de l'année antérieur	33 928 456, 00	9 106 771, 98	136 571, 98
Excédent de l'année	9 106 771, 98	136 571, 98	1 263 239, 48

Source : CUAM, sept. 2017

On a pu constater à travers le tableau n°10 que le compte administratif de la CUAM fluctue au cours des trois dernières années. Pendant deux années consécutives, l'écart entre les recettes et les dépenses est toujours important. Ce déficit est d'environ 24 821 684, 02 Ariary pour l'année 2014 contre 8 970 200, 00 Ariary pour l'année 2015. Ces deux cas représentent

bel et bien les réalités auxquelles la commune doit faire face dans l'exécution de sa fonction. Le report des années antérieures cache ces grands problèmes financiers, mais cela n'empêche pas de voir que la commune est en difficulté.

En 2016, une grande différence a été détectée entre les prévisions estimées à 206 432 798, 77 Ariary et les recettes effectuées (108 263 212, 50 Ariary) dans le CA 2016 (cf. annexe II). Il reste donc une somme de 98 169 586, 27 Ariary à recouvrir. Une fois de plus, ce cas témoigne de l'incompétence dans la réalisation budgétaire de la commune.

- **Perspectives de recherche de financement : la coopération décentralisée**

Plusieurs voies sont ouvertes pour améliorer le budget de la commune, mais la plus recommandée est celle des coopérations décentralisées entre deux communes partenaires. Par exemple, la commune urbaine d'Antananarivo est jumelée à la région Île-de-France à Paris. Dans le cadre d'une telle coopération, les communes partenaires trouvent ensemble les situations à améliorer et définissent les stratégies de développement. Par la suite, le financement du projet revient à la charge de l'associée.

Pour le cas de la ville d'Ambohimahasoa, il est temps de trouver un partenaire fixe. En effet, le projet GRAND LYON ne concerne pas uniquement une, mais six communes. Aussi, le domaine d'intervention de ce projet est limité sur le plan de l'assainissement et de l'hygiène.

6.2.2 La réalisation du projet communal via PCD

Le maire, accompagné de son équipe actuelle, a sa propre méthode pour développer la ville. Pour eux, la réhabilitation des diverses infrastructures de base est impérative. Tous ces plannings de développement sont mentionnés dans le PCD dont l'élaboration est en cours.

- **Aménagement des voies et réseaux divers**

À l'exception de l'artère principale qui est la RN 7, les rues et les ruelles au sein de la ville d'Ambohimahasoa sont délabrées. De plus, ces voies de communication ne comportent aucun réseau d'assainissement. Cette insuffisance des évacuations d'eaux entraîne la dégradation progressive de ces rues.

Lors de leur passage en 2015, les représentants de l'État ont promis de réhabiliter ces VRD, mais jusqu'à maintenant, rien n'a été effectué. Le Maire a alors pris l'initiative de réaliser les travaux de réhabilitation sans attendre l'aide de qui que ce soit. Le fonds devra être

puisé dans les impôts et taxes des voiries. Les travaux se feront petit à petit et devront suivre les normes c'est-à-dire comporté des canaux d'évacuations des eaux usées et eaux pluviales pour éviter les inondations.

Photo 13. Dégradation des VRD dans le secteur d'Antaninarenina

*L'absence des canaux d'évacuations d'eaux entraîne le débordement des EU et EP au milieu de la rue.
(Cliché de l'auteur, sept. 2017)*



• **Réhabilitation et redistribution des places dans le marché de Sabotsy**

La gestion du marché de Sabotsy constitue l'un des problèmes majeurs de la ville d'Ambohimahasoa. Les infrastructures sont très vétustes et ne correspondent plus au nombre de commerçants, d'où la complication au niveau de la gestion des places. Ces différents paramètres ont incité les dirigeants à restructurer à nouveau le marché en le délocalisant sur un lieu plus vaste. Le retraçage des réserves foncières communales a été d'une aide importante pour accomplir ces travaux.

• **Construction d'un bloc opératoire dans le CHD I**

Comme on l'a pu constater, le CHD I joue un rôle colossal dans l'organisation spatiale de la ville. De ce fait, les responsables communaux ont décidé de créer un nouveau service qui va perfectionner la qualité des offres dans ce centre : le bloc opératoire. Ce projet vise également à rétablir l'approvisionnement en eau potable dans cet établissement parce que ça a fait 5 ans que l'eau courante n'arrive plus dans l'hôpital.

- **Renforcement de la capacité des STC**

Pour améliorer la gouvernance au sein de la commune, celle-ci a décidé de donner des formations à ses personnels. Dès lors, un agent communal se rend à Fianarantsoa tous les premiers mardis du mois pour renforcer ses compétences. Cependant, cela paraît insuffisant.

6.3 L'élaboration d'un PUDi

Le Plan d'Urbanisme Directeur est un outil de planification urbaine et de gestion de la croissance urbaine parmi tant d'autres. En tant que document de planification, de programmation et de coordination des investissements publics, il constitue également un cadre de référence pour l'établissement de dossiers de financement (OAT, 2013). Pour le cas d'Ambohimahasoa, l'élaboration de ce plan est fondamentale afin de maîtriser le phénomène de l'urbanisation.

6.3.1 Les phases administratives

La conception d'un PUDi nécessite de différentes étapes à suivre (cf. annexe I), des procédures à respecter et des financements adéquats. D'abord, le plan d'urbanisme est régi par les dispositions du code de l'urbanisme et de l'habitat, la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire et la Politique Nationale de l'Habitat.

Ensuite, la conception de cet outil demande une action de concertation, du Ministère de tutelle jusqu'aux acteurs de base, à savoir le maire, son adjoint et ses conseillers municipaux. Les décisions ne devront pas être prises à la légère, mais impliquent un engagement de la part des concernées.

Enfin, c'est le M2PATE qui est chargé de trouver des fonds pour la mise en œuvre de ces outils qui sont coûteux. À titre d'exemple, l'élaboration d'un PUDi d'une commune urbaine de 2^{ème} catégorie est au voisinage de 20 Millions d'Ariary (M2PATE, 2016).

6.3.2 Les phases techniques

Avant de rédiger le document proprement dit, des études et des analyses techniques doivent être faites à l'avance. D'après la direction de l'observatoire de l'aménagement du territoire, ces étapes se résument comme suit :

Phase I : Étude et diagnostic de l'état actuel de la ville

Cette phase consiste à analyser l'état actuel de la ville en se référant à différentes bases de données comme les cartes ou les chiffres. Le but est de faire ressortir les composants et les caractéristiques de l'espace urbain tant humaines que physiques. Des cartes devront être élaborées pour mieux représenter le dynamisme de l'évolution et du fonctionnement de l'espace urbain. Ainsi, les forces, faiblesses, opportunités et menaces doivent être étudiés afin d'orienter le fil directeur du plan de développement vers la bonne voie.

Phase II : Analyse prospective

C'est dans ce rapport d'analyse prospective qu'on doit tracer les différents scénarios de la mutation spatiale dans le centre urbain. Il s'agit aussi de définir le type d'aménagement que l'on doit appliquer dans l'espace tout en se basant sur les données cartographiques. Pour Ambohimahasoa, une ville en pleine expansion, ce sera un aménagement de zoning (l'objectif est de gérer les moindres des parcelles). Le plan d'urbanisme doit servir de guide pour la gestion de la croissance de la ville.

Phase III : Perspectives et propositions

Le rapport de perspectives et de propositions met en évidence :

- La vision de la ville dans 20 ans
- Les orientations du développement urbain sur 10 ans (infrastructures et équipements)
- Le Plan-Programme des opérations prioritaires sur 5 ans
- Les analyses perspectives supplémentaires des opérations prioritaires

Phase IV : Élaboration du Plan d'Urbanisme Directeur

La réalisation se termine par la rédaction proprement dite du document. Il doit comprendre les éléments suivants : des documents graphiques comprenant les cartes, des documents écrits, et un règlement d'urbanisme fixe. Une fois ces éléments rassemblés, tous les rapports version définitive seront remis à la direction de l'observatoire de l'aménagement du territoire, en support numérique non modifiable.

6.3.3 Les orientations pour la ville selon le PUDi

Suite aux études techniques dans le cadre du PUDi, trois stratégies ont été classées comme priorité pour la ville d'Ambohimahasoa : la maîtrise de l'urbanisation, l'amélioration des services de base et l'exploitation des secteurs clés.

- **La maîtrise de l'urbanisation**

Le manque d'outils de planification et la méconnaissance de la loi de l'urbanisme par les habitants ont conduit la ville dans le chaos urbain. Un problème qui mérite d'être résolu au plus vite possible, car plus le désordre s'accentue, plus la gestion est difficile. Il faut donc régulariser la situation dans les anciennes structures sans pour autant minimiser la planification des nouvelles constructions dans les zones d'extension.

D'un côté, cela amène vers une restructuration totale des quartiers dans la ville d'Ambohimahasoa. Sur ce, on devrait appliquer les lois et le code de l'urbanisme afin que tous les actions de l'urbanisme soient normalisées. De l'autre côté, la commune doit procéder à une vision de l'extension de la ville. Dans ce cas, il lui appartient de définir les zones constructibles afin d'harmoniser la diffusion de la ville.

- **Amélioration des infrastructures de base**

L'amélioration des infrastructures de base est une stratégie pertinente pour le développement de la ville. La réalisation de ces travaux devra faciliter la rénovation prévue dans le plan de l'urbanisme. Dans cette analyse, le projet régi par madame le maire et son équipe via PCD est insuffisant, car il faut examiner en détail et avec attention les problèmes de base dans l'accessibilité aux services urbains de base. Le plus urgent est la construction des nouvelles bornes fontaines, car c'est dans ce domaine que le problème est crucial.

- **L'exploitation des secteurs clés**

Pour que la ville fonctionne mieux et qu'elle trouve sa personnalité, il faut redynamiser et exploiter à fond ses ressources clés. La commune urbaine d'Ambohimahasoa a trois grands atouts qui pourraient la conduire à un développement durable :

Le secteur primaire

Pour que la commune figure à nouveau sur la liste des grands producteurs agricoles de la région centre *Betsileo*, il faut redynamiser ce secteur : en permettant à la fois, d'adopter des techniques modernes et sophistiquées et de donner des formations aux paysans, ce programme va augmenter la croissance économique au sein de la ville.

La revivification de l'usine de conserverie

Les activités industrielles caractérisent un centre urbain, contrairement à une simple localité de campagne. Dans cette optique, la réhabilitation et la revivification de l'usine de conserverie P. LACHAIZE pourraient favoriser le développement de la ville et l'épanouissement de ses habitants.

Le tourisme

À part le commerce, le tourisme pourrait devenir le secteur le plus dynamique de la ville d'Ambohimahasoa. La présence de la réserve artificielle d'Ialatsara est un atout pour les habitants. Les activités touristiques généreront par la suite la prolifération des métiers liés au tourisme. La ville ne sera plus uniquement un lieu de passage pour les touristes si la commune dispose des équipements adéquats dans ce secteur.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

La troisième partie de ce mémoire nous a démontré que la ville d'Ambohimahasoa est elle aussi, victimes de la mauvaise gouvernance urbaine qui aura un regard fixé sur la gestion spatiale de la ville. Les problèmes de la ville se manifestent de différentes manières et sous plusieurs aspects. Le chaos urbain se développe à cause du manque de culture d'aménagement et des conditions d'accès aux services urbains de base.

Mais cette dernière partie parle surtout de jeux d'acteurs urbains en faisant d'abord l'inventaire presque exhaustif des catégories d'acteurs qui assurent la gestion de la ville suivant la disposition institutionnelle traduite dans l'organigramme. Dans ce cadre, quelques détails rapportent d'une manière précise la défaillance de la gouvernance communale au niveau local dont les éléments suivants sont plus flagrants : l'enracinement des problèmes fonciers, la faiblesse structurelle du budget de la commune avec des chiffres à l'appui afin de démontrer une situation déficitaire périodiquement et l'insuffisance notoire de services urbains de base. Parallèlement, la défaillance du rôle de l'État central et du ministère de tutelle a été évoquée au niveau de l'octroi des moyens financiers et l'accompagnement technique et organisationnel des acteurs à la base. Il y a des carences au niveau de la gouvernance urbaine qui caractérisent d'ailleurs les paramètres de gouvernance urbaine dans les pays en voie de développement où les villes sont un peu délaissées pour faire face aux défis de la croissance rapide d'urbanisation.

Pour surmonter ces barrières, des solutions, que ce soit à court ou à long terme, ont été proposées. Ces mesures sont plus techniques qu'administratives. La mise en place d'un outil de planification spatiale tel que le PUDi est cruciale pour contrôler le phénomène de l'urbanisation. Certaines compétences sont toutefois exigées, car la conception de ce document requiert une participation active de tous les acteurs.

CONCLUSION GÉNÉRALE

À Madagascar, le taux de l'urbanisation est de 36%, et un habitant sur quatre est un citadin (INSTAT, 2014). Par ailleurs, les chiffres démontrent que 90% des villes et des centres urbains ne disposent pas d'un outil de planification territoriale (UN Habitat, 2013). À travers la petite ville d'Ambohimahasoa, cette recherche nous a permis d'identifier et de mettre en relief les éventuels problèmes des villes malgaches notamment au niveau de la gestion spatiale. Les différentes étapes de la conception de cet ouvrage nous ont également permis de reconnaître que les enjeux de la planification spatiale de la ville d'étude reposent principalement sur l'élaboration d'un outil tel que le PUDi si on veut maîtriser le phénomène de la croissance urbaine. En effet, qui dit planification, dit développement.

La ville d'Ambohimahasoa souffre de nombreux problèmes et doit faire face à de différents obstacles. Certes, elle connaît une croissance économique grâce à ses activités fonctionnelles et économiques, mais cela n'a pas de répercussions sur la vie quotidienne des citadins. La majorité de la population vit dans des conditions insalubres et habite dans des quartiers spontanés et sous-intégrés. On assiste à une désorganisation totale de l'agencement de la ville qu'on ne peut plus distinguer les différentes structures qui composent l'espace urbain. Les maisons d'habitation dans les quartiers de résidence récente qui se trouvent dans la partie Est et Nord de la ville se développent de manière chaotique. En outre, la prolifération des activités commerciales informelles transforme le paysage urbain. Parallèlement à cela, cette désorganisation spatiale se rencontre aussi dans la gestion du marché journalier d'Antalata et celui de Sabotsy. À Antalata, un commerçant sur trois s'installe en dehors de l'infrastructure. Le cas s'empire encore pendant le jour de marché hebdomadaire puisque la commune ne dispose pas d'un lieu proportionnel à l'effectif des vendeurs.

En ce qui concerne la mutation spatiale, la multiplication des nouvelles constructions dans les couronnes périphériques démontre que l'espace urbain évolue, que la ville elle-même s'étend progressivement dans l'espace rural. L'augmentation du nombre de la population est l'une des principales causes de cette expansion de la ville. Sur ce, les nouveaux occupants ont privilégié les enjeux économiques, d'où l'implantation dans les zones d'extension de la structure linéaire de la RN 7. C'est au bord de cette route que se passent les flux de marchandises. L'expansion de la ville résulte également de la mise en valeur des services de proximité. Tel est le cas dans le quartier d'Antalata Est où les habitants tirent profit de la présence des divers établissements scolaires. Enfin, le prix des parcelles dans ces secteurs est

encore abordable. Les parcelles ne sont pas vendues au mètre carré, mais par simple estimation.

Concernant la gestion de la ville, les responsables de la municipalité rencontre de nombreux problèmes dans l'exécution de leur travail. D'abord, le manque de compétence des agents communaux et l'irresponsabilité des personnels du service technique ont des conséquences désastreuses dans la gestion de la commune. Les dirigeants ne disposent pas d'une vision bien définie pour le développement et navigue à vue. Il s'en suit que les actions se font au « *coup par coup* ». En outre, les responsables négligent lesdites actions de développement, car pour eux, leurs tâches se limitent au fonctionnement et à l'administration de la commune.

À ces problèmes s'ajoute le manque de financement. À travers les analyses du budget communal, nous avons pu constater la défaillance au niveau de la gouvernance locale. Le pouvoir central, représenté par le ministère de l'intérieur, faillit à ses obligations, notamment en ce qui concerne l'allocation des budgets de fonctionnement. Ces problèmes sont accentués par le manque d'outils de planification. La commune ne possède pas de document de planification. Pourtant, cette situation favorise la multiplication des constructions illicites du fait que les terrains ne sont ni sécurisés ni surveillés. Suite à ces occupations sauvages, la municipalité n'arrive plus à répertorier son patrimoine foncier.

Les enjeux de la planification spatiale pour la ville d'Ambohimahasoa se résument dans les deux éléments clés suivants. D'un côté, il faut gérer efficacement la zone d'extension future qui selon les analyse de ce mémoire se fera dans trois directions majeures : le dynamisme des activités et services à l'entrée de la ville, la densification du bâti dans le secteur oriental et la progression spatiale à la sortie de la ville longeant la route nationale 7 vers Fianarantsoa. De l'autre côté, il faut passer par l'élaboration d'un outil de planification urbaine notamment le plan d'urbanisme directeur qui est une étape cruciale si on va remettre la ville d'Ambohimahasoa sur le rail du développement. Mais apparemment, l'aboutissement de ce processus PUDi se heurte à quelques obstacles majeurs. D'ailleurs, il y a le manque de culture d'aménagement et d'appropriation sur la notion de planification spatiale non seulement au niveau des dirigeants de la commune mais surtout au sein de la population elle-même. Aussi, il y a la défaillance des appuis de l'État pour le financement de la réalisation de ce PUDi et l'inexistence des ressources financières propres au niveau local afin de mobiliser une ligne de crédit pour financer l'opération.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- **BASTLE J., DEZERT B. (1980)**, « *L'espace urbain* », Géographie, éd. Masson, Paris 1980, pp. 15 – 18 ; 53 – 61 ; 95 – 111 ; 130 – 133 ; 305
- **BRUNET R., FERRAS R., THERY H. (1993)**, « *Les mots de la Géographie* », dictionnaire critique, coll. « Dynamique du territoire », Paris sept. 1993, pp. 29 ; 388 ; 498 ; 508
- **CERAMAC 21 (2003)**, « *L'avenir des petites villes* », éd. PUBP, Clermont-Ferrand nov. 2002, pp. 61 – 80 ; 91 – 108 ; 325
- **DUBUC S. (2004)**, « *Dynamisme rural : l'effet des petites villes* », éd. CNRS, Université de Cranfield, 2004, pp. 69 – 85
- **GUERROUDJ T. (2011)**, « *Pourquoi faire de l'urbanisme* », éd. Confluences, sept. 2011, pp. 32 – 35 ; 42
- **LEVY J., LUSSAULT M. (2003)**, « *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* », Paris, Belin, 2003 pp. 720 – 721
- **LE GALES P. (1993)**, « *Politique urbaine et développement local* », éd. L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », Paris, fév. 1993, pp. 93 – 96 ; 127 – 134
- **MONOD J., DE CASTELBAJAS P. (2016)**, « *L'aménagement du territoire* », coll. « Que sais-je ? », éd. PUF, Paris, fév. 2016, pp. 3 – 14 ; 51 – 53 ; 84
- **PORTAIS M. (1974)**, « *Le bassin d'Ambalavao, influence urbaine et évolution des campagnes* », ORSTOM, pp. 14 – 16 ; 35 – 41 ;
- **REMY J. (2000)**, « *La ville : phénomène économique* » éd. Anthropos, « La vie des formes », 2000, pp. 4
- **WACKERMANN G. (2005)**, « *Dictionnaire de géographie* », éd. Ellipses, Paris, nov. 2005, pp. 19 – 20 ; 301 – 305 ; 397 ; 404

OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- **Monographie de la Commune Urbaine d'Ambohimahasoa (2016)**, 8 p.
- **ROR, EPP/PADR, Madia Devi (2008)**, « *Résultats de l'enquête auprès des ménages de l'observatoire rural d'Ambohimahasoa* », 78 p.
- **Union Européenne, CTI-ACORDS (2007)**, « *Réhabilitation du marché intercommunal d'Ambohimahasoa* », volume 1, avr. 2007, 72 p.

ÉTUDES ET RAPPORTS TECHNIQUES

- **BANQUE MONDIALE (2011)**, « *L'urbanisation ou le nouveau défi malgache* », mars 2011, 196 p.
- **CUA, Ile de France, IMV (2012)**, « *Guide de l'urbanisme* », 1^{ère} éd., déc. 2012, 77 p.
- **INSTAT (2004)**, « *Les 22 régions de Madagascar en chiffres* », MEFB – USAID – INSTAT, nov. 2004, pp. 158 – 168
- **Monographie de la Région Haute Matsiatra (2003)**, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, juin 2003, pp. 3 – 25 ; 27 – 82
- **M2PATE (2015)**, « *Les indicateurs des villes* », AFD – OAT – INSTAT in Forum national urbain 2^{ème} édition, oct. 2015, pp. 2 – 10 ; 84 – 89
- **OAT (2013)**, « *Bien gérer les informations territoriales pour mieux agir* », 40 p.
- **PNATH (2006)**, « *Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat* », MDAT – UNDP – UN Habitat, sept. 2006, 52p.
- **PND (2014)**, « *Plan National de Développement 2015-2019* », pp. 55 – 66
- **UN Habitat, PNUE (2010)**, « *L'état des villes africaines 2010 : Gouvernance, inégalité et marchés fonciers urbains* », Nairobi, nov. 2010, pp. 6 – 39 ; 122 – 148
- **Union Européenne, UN Habitat (2011)**, « *Profil urbain national de Madagascar* », version provisoire, juil. 2011, pp. 9 – 71

THÈSES

- **ANDRIAMITANTSOA TOLOJANAHARY H. (2009)**, « *Une métropole régionale dans un pays en voie de développement : ville de Majunga* », Thèse de Doctorat, Université de Clermont-Ferrand II – Université d'Antananarivo, juil. 2009, pp.247 – 308
- **OLISOA FELANA R. (2012)**, « *Mutation des espaces périurbains d'Antananarivo : population, habitat et occupation du sol* », Thèse de Doctorat, Université de Strasbourg – Université d'Antananarivo, sept. 2012, pp. 60 – 80 ; 314 – 331
- **RAMAMONJISOA J. (1978)**, « *Antananarivo : étude géographique d'un espace urbain* », Thèse de doctorat, TOME I, Université de Nice, pp. 40 ; 43 – 66 ; 157 – 174

MÉMOIRES

- **DIMBIARIVOLA R. (2014)**, « *L'importance des fonctions commerciales au sein de la ville de Fianarantsoa, région Haute Matsiatra* », mémoire de Maîtrise de Géographie, Université d'Antananarivo, sept. 2014, pp. 46 ; 53 – 60 ; 78

- **RAJAOARISON MANJATIANA N. (2016)**, « *L'urbanité de la commune d'Imerintsiatosika, district d'Arivonimamo – région Itasy* », mémoire de Master de Géographie, Université d'Antananarivo, déc. 2016, 78 p.
- **RAKOTOARIVELO A. (2010)**, « *La commune urbaine d'Ambohimahaso et ses environs immédiats, région Haute Matsiatra* », mémoire de Maîtrise de Géographie, Université d'Antananarivo, juin 2010, 73 p.
- **RANDIMBIARISON H. (1993)**, « *Etude géographique des aspects de la ruralité d'une ville, l'exemple de Miandrivazo* », mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Tuléar, pp. 23 – 48 ; 120 – 131
- **RANDRIAMANJATO VOLOLONIAINA R. (2014)**, « *Les enjeux de l'aménagement du territoire dans le développement de la commune urbaine de Mananjary, région Vatovavy Fitovinany* », mémoire de Maîtrise de Géographie, Université d'Antananarivo, nov. 2014, 87 p.
- **RAVAOHARIMALALA NOMENJANAHARY J. (2010)**, « *Fandriana, les difficultés d'urbanisation d'un chef-lieu de district, dans la région Amoron'i Mania* », mémoire de Maîtrise de Géographie, Université d'Antananarivo, mai 2010, 92 p.
- **RASOLOFOTIANA MAMY A. (2016)**, « *Les problèmes d'aménagement et de planification de l'espace urbain au sein de la ville de Betafo* », mémoire de Master en Géographie, Université d'Antananarivo, déc. 2016, 85 p.

ARTICLES ET REVUES SCIENTIFIQUES

- **HAERINGER PH. (1970)**, « *La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar* », CNRS, publication n°539, sept. – oct. 1970, pp. 178 – 188
- **ISNARD H. (1966)**, « *Géographie urbaine et développement économique à Madagascar* », Madagascar Revue de Géographie n° VIII, pp. 1 – 8
- **RAMAMONJISOA J. (1983)**, « *L'extension urbaine de Tananarive : nouveaux visages* », Premier article d'une étude sur le schéma directeur du « Grand Antananarivo », Madagascar Revue de Géographie n° XLIII, Faculté des Lettres, publiée avec le concours du Rectorat de l'Université de Madagascar, CNRS et AGM, juil. – déc. 1983, pp. 65 – 104
- **RAMANTSOA J. L. (1978)**, « *Les divisions régionales du Betsileo* », Madagascar Revue de Géographie n° XXXIII, juil. – déc. 1978, pp. 43 – 46

WEBOGRAPHIE

- Développement urbain. Disponible sur : <https://www.banquemondiale.org>
- Guide de l'aménagement urbain. Disponible sur : <https://www.fpifrance.fr>
- La dimension foncière dans la dynamique d'extension de la ville. Disponible sur : <https://www.observatoire-foncier.mg>
- Logement et développement urbain durable, Habitat III. Disponible sur : <https://www.un.org>
- L'urbanisation de Madagascar est en route. Disponible sur : <documents.worldbank.org>
- Planification et aménagement urbain. Disponible sur : <fr.unhabitat.org>
- Stratégie de développement urbain. Disponible sur : <https://www.afdb.org>
- Un plan national d'urbanisme attendu en 2015. Disponible sur : <https://www.madagascar-tribune.com>
- « Villes sans bidonvilles » au Maroc. Disponible sur : <https://www.yabidali.com>

ANNEXES

ANNEXE I. ÉTAPES DE L'ÉLABORATION D'UN PUDi

- Établissement d'un plan d'urbanisme sur délibération du conseil communal ou municipal
- Validation de la demande au niveau du département du ministère chargé de l'Aménagement du territoire et de l'équipement en regardant le financement et le partenariat
- Prise de l'arrêté ministériel portant ouverture de l'enquête monographique et édictant les mesures de sauvegarde
- Étude du plan d'urbanisme, c'est-à-dire, mise à la disposition de l'enquêteur de tous les documents et services concernant le plan
- Pendant l'étude, consultation directe des acteurs par le biais d'un atelier et élaboration immédiate du plan d'urbanisme.
- Validation du PUDi ou du PUDé par le conseil municipal dans le mois qui suit l'élaboration du plan d'urbanisme
- Prise de l'arrêté ministériel portant ouverture de l'enquête de commodo et incommodo
- Enquête administrative de commodo et incommodo du plan d'urbanisme, c'est-à-dire, collection des avis pendant 15 à 30 jours sur un cahier spécial
- Avis de la commission préfectorale d'urbanisme et dans le cas d'une ville de plus de 50 000 habitants, le dossier passe au niveau du comité national
- Préparation du décret d'approbation et soumission du projet de plan d'urbanisme au conseil des ministres
- Le PUDi est approuvé par décret pris en conseil des ministres après avis de la commission préfectorale
- La finalité de ce plan sera un décret d'approbation qui, une fois en vigueur, aura un caractère d'utilité publique et sera opposable aux tiers

Source : DOAT, 2013

ANNEXE II. COMpte ADMINISTRATIF 2016 (en Ariary)



**COMMUNE URBAINE
AMBOHIMAHASOA**

RÉCAPITULATION DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Nomenclatures	Prévisions allouées	Recettes effectuées	Reste à recouvrir
Impôts sur les revenus, bénéfices et gains	27 000 000, 00	24 325 061, 50	2 674 938, 50
Impôts sur le patrimoine	30 278 132, 00	11 272 080, 00	19 006 052, 00
Impôts sur les biens et services	30 520 000, 00	12 726 000, 00	17 794 000, 00
Autres recettes fiscales	1 000 000, 00	23 400, 00	976 600, 00
Contributions reçues des tiers	18 000 000, 00	5 000 000, 00	13 000 000, 00
Recettes non fiscales	99 634 66, 77	54 916 671, 00	44 717 995, 77
TOTAL	206 432 798, 77	108 263 212, 50	98 169 586, 27
RÉCAPITULATION DES DÉPENSES			
Charges de fonctionnement	Crédits Alloués	Dépenses effectuées	Reste à payer
Charges de personnels	121 542 291, 57	91 569 045, 00	29 973 246, 57
Achats de biens	30 100 000, 00	6 515 400, 00	23 584 600, 00
Achats de services et charges permanentes	51 528 507, 20	7 708 100, 00	43 820 407, 20
Dépense d'intervention	200 000, 00		200 000, 00
Transferts et subventions	2 262 000, 00	1 344 00, 00	918 000, 00
Charges diverses	800 000, 00		800 000, 00
TOTAL	206 432 798, 77	107 136 545, 00	99 296 253, 77
RÉCAPITULATION COMPTE ADMINISTRATIF 2016			
RECETTES	108 263 212, 50		
DÉPENSES			107 136 545, 00
REPORT 2015	136 571, 98		
EXCÉDENT DE GESTION 2016			1 263 239, 48

Source : CUAM, sept. 2017

ANNEXE III. FICHE D'ENQUÊTE POUR LE RESPONSABLE DE LA CUAM

• Identité de la commune

Identification de la commune

Nom du Maire

Nombre de Fokontany

Superficie

District et Région

• Démographie

Année

Nombre total

Densité

Pourcentage migrant

Répartition par sexe

Masculin

Féminin

• Infrastructures et équipements publics

Type	Nombre	État
Borne-fontaine		
Toilettes publiques		
Lavoirs publics		
CHD I		
EPP		
CEG		
Lycée		
Poste de police/Gendarme		
Bâtiment administratif		
Espace loisirs		
Terrain de sports		
Bacs à ordures		
Autres		

- **À propos du fonctionnement de la CUAM**

1. Quel est l'effectif total du personnel de la CUAM ?
2. Selon vous, qu'est ce qu'on entend par ville ?
3. Quels sont les espaces inscrits dans la ville d'Ambohimahasoa ?
4. Quelles sont les sources de financement de la ville d'Ambohimahasoa ?
5. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par la CUAM ?
6. Qui sont les principaux partenaires de la CUAM dans la réalisation de ses projets ?
7. Quelle est la place de la ville dans la région Haute Matsiatra ?
8. Quelles sont les forces, faiblesses, atouts et opportunités de la ville d'Ambohimahasoa ?

- **Planification spatiale**

1. Comment trouvez-vous les aspects de l'urbanisation dans la ville ?
2. La gouvernance de la ville d'Ambohimahasoa
3. Quelles sont les priorités de la CUAM en matière de développement de l'espace urbain ?
Les projets en cours et/ou les projets déjà réalisés ?
4. La commune dispose-t-elle d'une politique ou d'une stratégie de planification urbaine ?
Si oui, laquelle ?
5. Qu'entendez-vous par plan directeur d'urbanisme ?
6. Les démarches pour obtenir un permis de construire
7. Qui fixe les prix du terrain ? Quelle est la place de la CUAM dans la spéculation foncière ?
8. Les critères pour qu'un terrain soit une zone constructible
9. Une politique urbaine est-elle nécessaire pour le développement de la ville ?
10. Votre avis sur la mise en place des outils de planification spatiale et d'un document d'urbanisme ?
11. Rôle de la CUAM dans la gestion des marchés de la ville
12. Distribution des places dans les marchés. Les taxes et redevances
13. Vos suggestions ?

ANNEXE IV. FICHE D'ENQUÊTE POUR LES RESPONSABLES DU FOKONTANY

- **Identité**

Identification du Fokontany

Nom du chef du Fokontany

Superficie

- **Démographie**

Année

Nombre total

Densité

Pourcentage migrant

Répartition par sexe

Masculin

Féminin

- **Infrastructures et équipements publics**

Types	Nombre	État
Borne-fontaine		
Toilettes publiques		
Lavoirs publics		
CHD I		
EPP		
CEG		
Lycée		
Poste de police/Gendarme		
Bâtiment administratif		
Espace loisirs		
Terrain de sports		
Bacs à ordures		
Autres		

- **Questionnaires spécifiques**

1. Le Fokontany est-il inscrit dans la zone urbanisée de la CUAM ?
2. La place du Fokontany dans l'ensemble de la CUAM
3. Quelles sont les priorités du Fokontany en matière de développement de l'espace urbain ?
Les projets en cours et/ou les projets déjà réalisés ?
4. Les principaux problèmes au niveau de la gestion, de la finance, des infrastructures et des équipements
5. La budgétisation du Fokontany
6. Connaissance sur les outils de planification spatiale
7. Vos suggestions ?

ANNEXE V. QUESTIONNAIRES POUR LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Êtes-vous originaire de la ville ? Si non, de quelle commune ?
2. Depuis quand avez-vous travaillé dans le secteur du commerce ?
3. Quel est votre statut vis-à-vis de la CUAM ?
4. Les impôts et/ou des taxes. Leurs montants (journalière ou mensuel)
5. Types de produits vendus

PPN	Agriculture	Artisanat	Autres

6. À votre avis, les marchés d'Antalata et de Sabotsy sont-ils suffisants pour vendre les produits ?
7. Les problèmes et les difficultés dans ce secteur
8. Vos suggestions pour améliorer la situation ?

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	i
SOMMAIRE	ii
RÉSUMÉ.....	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
GLOSSAIRE.....	vi
LEXIQUE.....	vii
ACRONYMES.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
Première partie : CADRAGE CONTEXTUEL ET CONCEPTUEL DU SUJET	3
Chapitre 1. CONTEXTE DU SUJET ET CONCEPTUALISATION	4
1.1 Historique et cadrage spatial de la ville d'Ambohimahasoa	4
1.1.1 Une ville stratégique du royaume Betsileo	4
1.1.2 Ambohimahasoa : une plaque incontournable du grand Sud malgache	5
1.2 Analyse conceptuelle	7
1.2.1 Notions et concepts	7
1.2.2 Contexte de la planification spatiale	11
1.3 Démarche de recherche.....	13
1.3.1 La documentation.....	13
1.3.2 Les travaux de terrain.....	14
1.3.3 Le traitement des données.....	16
1.3.4 Les contraintes de la recherche	17
Chapitre 2. LES CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES DU MILIEU	18
2.1 Les conditions physiques.....	18
2.1.1 Une topographie typique des zones montagneuses.....	18
2.1.2 La pédologie.....	18
2.1.3 Un climat de haute altitude	19
2.1.4 Les formations végétales.....	19
2.2 Le poids démographique	19
2.2.1 Le dynamisme de la population	19
2.2.2 Une répartition inégale dans l'espace	21
2.3 Les croissances fonctionnelles les plus dynamiques	23

2.3.1 Un secteur tertiaire en plein essor	23
2.3.2 Le rôle capital de l'éducation.....	24
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	26
Deuxième partie : L'INSCRIPTION SPATIALE DE LA CROISSANCE URBAINE À AMBOHIMAHASOA	27
Chapitre 3. UNE PETITE VILLE SPATIALEMENT STRUCTURÉE	28
3.1 La structure spatiale de la ville	28
3.1.1 Le centre-ville	28
3.1.2 Les zones d'habitation et les quartiers de résidence	29
3.1.3 Les zones pédagogiques.....	31
3.2 L'inscription spatiale des activités	31
3.2.1 Le marché d'Antalata et le marché hebdomadaire de Sabotsy	32
3.2.2 Le CHD I et le CSB II.....	34
3.2.3 Une structure commerciale linéaire	34
3.3 La morphologie de la ville.....	36
Chapitre 4. LES MUTATIONS SPATIALES DE LA VILLE	40
4.1 L'extension de la ville	40
4.1.1 La construction récente dans la partie Est de la ville.....	40
4.1.2 L'extension sur la structure linéaire de la RN7.....	42
4.2 Les autres zones d'extensions.....	46
4.3 La zone délaissée	47
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	48
Troisième partie : LES DÉFIS DE LA PLANIFICATION SPATIALE	49
Chapitre 5. LES PROBLÈMES DE LA PLANIFICATION SPATIALE DANS LA VILLE D'AMBOHIMAHASOA	50
5.1 La défaillance de la gouvernance urbaine	50
5.1.1 Une municipalité en difficulté	50
5.1.2 Manqued'outil de planification.....	51
5.1.3 Les problèmes liés à l'insuffisance des moyens	52
5.2 Manque de culture d'aménagement.....	52
5.2.1 Les litiges fonciers	52
5.2.2 La méconnaissance du texte de l'urbanisme.....	54
5.3 Situation des services urbains de base insatisfaisante	57
5.3.1 L'accèsà l'eau potable et l'électricité.....	57

5.3.2 L'assainissement et les équipements sanitaires	58
5.3.3 Les infrastructures de santé et les équipements scolaires	60
Chapitre 6. LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE	61
6.1 Les rôles du ministère de tutelle	61
6.1.1 Mise en place d'un service topographique et d'un guichet foncier	61
6.1.2 Le budget alloué à la commune	62
6.2 Les propositions.....	62
6.2.1 Amélioration de la budgétisation de la commune.....	62
6.2.2 La réalisation du projet communal via PCD	64
6.3 L'élaboration d'un PUDi	66
6.3.1 Les phases administratives.....	66
6.3.2 Les phases techniques	66
6.3.3 Les orientations pour la ville selon le PUDi	68
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	70
CONCLUSION GÉNÉRALE	71
BIBLIOGRAPHIE	73
ANNEXES	77
TABLE DES MATIÈRES	84